

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

DERNIERE HEURE

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES et TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX
du PETIT PARISIEN et du TIMES

DETTES ET RÉPARATIONS

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Nous croyons savoir que, pendant les conversations du président Hoover et de M. Laval, l'opposition de l'Amérique à une réduction équivalente des dettes dues aux Etats-Unis et des réparations a été signalée. Quand la question d'une révision des dettes de guerre se présentera, après la conférence sur les réparations en Europe, on croit que l'administration demandera au Congrès de reconstituer une commission des dettes et que cette commission abordera la question probablement après que chaque pays intéressé aura fait une demande de révision des accords actuellement en vigueur. — Pierre DENOYER.

CERTAINS BANQUIERS AMÉRICAINS MANIFESTENT DE L'INQUIETUDE SUR LE SORT DE LEURS AVOIRS INVESTIS EN ALLEMAGNE

New-York, 6 novembre. De notre correspondant particulier.

Les banques américaines se préoccupent de nouveau sérieusement du sort de leurs avoirs en Allemagne. Un groupe de banquiers privés ayant des crédits importants gelés en Allemagne s'est réuni hier à la Federal Reserve Bank pour étudier dans quelle mesure leurs intérêts pourraient être affectés par la situation actuelle.

Un groupe de banquiers privés ayant des crédits importants gelés en Allemagne s'est réuni hier à la Federal Reserve Bank pour étudier dans quelle mesure leurs intérêts pourraient être affectés par la situation actuelle.

Les banques américaines, on le sait, ont en Allemagne environ 200 millions de dollars de crédits à court terme, qu'ils ont consenti, à la demande des gouvernements, à ne pas retirer avant février prochain, mais qu'ils sont anxieux de dégrader à la première occasion. Ils estiment que l'Allemagne est incapable de rembourser à leur échéance tous ces crédits et ils semblent d'avance résignés à en maintenir une partie immobilisée, encore pour un certain temps. Mais ils redoutent aussi que la reprise des paiements des espèces par l'Allemagne, au titre des réparations, ne compromette le remboursement de cette partie de leur créance qu'ils voudraient libérer au plus tôt.

C'est l'opinion assez généralement répandue à Wall Street qu'à l'expiration du moratoire Hoover, l'Allemagne ne sera pas en état de reprendre ses paiements extérieurs, d'une importance considérable, à moins que de nouveaux emprunts ne lui soient consentis. Les derniers bilans de la Reichsbank annonçant une nouvelle diminution du stock d'or allemand a causé ici de vives appréhensions.

Le Journal of Commerce rappelle qu'il y a moins de six mois sa couverture était de plus de 40 %. Au moment où l'accord Layton-Wiggin, pour immobiliser les crédits étrangers en Allemagne, a été conclu, elle était de 30 %. Malgré un contrôle des opérations de change et d'énormes exportations de marchandises, la fuite de l'or a continué et la couverture n'était plus, au dernier relevé de fin octobre, que de 28 %.

« Si cette fuite continue, écrit aujourd'hui le journal, le temps n'est pas loin où l'Allemagne sera forcée d'abandonner ses efforts pour maintenir le mark à sa parité avec l'or. »

Certains milieux admettent que l'on puisse discuter d'un point de vue juridique la priorité des dettes commerciales allemandes sur les réparations, qui sont assimilées, dans l'esprit public américain, à des dettes politiques. Mais plus d'un grand banquier américain revenant d'Allemagne est irrité de voir avec quelle légèreté le gouvernement allemand a laissé engouffrer dans des opérations imprudentes les crédits commerciaux américains.

Il ne faut donc pas voir une sympathie foncière pour l'Allemagne dans l'attitude que prennent certains banquiers américains dans les circonstances actuelles. Mais il apparaît ici comme fatal que l'effort de certaines grandes banques américaines pour dégrader la plus possible de leurs crédits, et le plus tôt possible, se heurte aux efforts du gouvernement pour obtenir une reprise importante du paiement des réparations.

Toutefois, la question reste entière, aucune décision n'ayant été prise hier par les banquiers américains pour empêcher d'espérer que la Federal Reserve Bank, consentant à une extension de l'accord sur l'immobilisation des capitaux, les banques privées acceptent de régler leur attitude sur la sienne jusqu'au règlement de la question des réparations.

D'ailleurs, aujourd'hui même, plusieurs des banquiers les plus influents dans les milieux financiers internationaux semblent d'avis que, si l'on ne peut pas opposer les créanciers commerciaux de l'Allemagne à ses créanciers de réparations et le croire savoir que Wall Street s'orienterait vers une solution qui leur serait la plus favorable, les deux questions. — Pierre DENOYER.

LA THESE ALLEMANDE

Berlin, 6 novembre (dép. Petit Parisien). Dans un récent entretien qu'il a eu avec l'ambassadeur de France, M. François-Poncet, le chancelier Brüning a tenu à préciser ses intentions quant à la politique de l'Empire d'opposer, dans la discussion qui commence, les intérêts divergents des créanciers politiques et privés. Les deux sortes de créances constituent deux aspects d'un même problème qui doit recevoir une solution d'ensemble. Comme la cause en question est extrêmement complexe, il est intéressant de rappeler quelques détails rétrospectifs qui peuvent aider à comprendre la suite des événements.

Il semble qu'il y a peu de temps encore, les milieux allemands compétents se soient demandés qui, des créanciers privés ou les créanciers de réparations, détenaient les moyens de sanctions éventuelles les plus efficaces et, qu'après examen, ils aient tenu à satisfaire d'abord les besoins étrangers dont les crédits sont actuellement immobilisés. Ces milieux allemands ont pensé que, sans une consolidation des dettes privées à court terme (environ 7 milliards de marks), le crédit de l'Allemagne demeurerait pour le monde entier, un facteur inconnu. Mais des informations de Washington et de New-York ont montré que beaucoup de financiers américains pensent, par contre, que sans un nouveau règlement de la question des annuités des réparations tout arrangement de consolidation ou simplement de prolongation des dettes privées sera construit sur le sable.

Cette attitude des financiers américains a contraint les Allemands à modifier leur conception initiale et ils ont envisagé provisoirement leur plan d'amortissement de 7 milliards en dix annuités de 700 millions dans un tirail.

Le comité économique consultatif d'Empire, adjoint au gouvernement, a constitué une sous-commission pour la question des crédits et du taux d'intérêt. Cette commission a déjà réuni tous les éléments de la discussion touchant le renouvellement de crédits, au 20 février 1932, mais ses travaux ultérieurs concerneront surtout le tri et le classement des dettes. La question du taux d'intérêt et celle de la date de commence-

ment de remboursement sont encore discutées.

Il ne semble pas, d'une façon générale, que le gouvernement de Berlin veuille accélérer les travaux tant qu'il ne sera pas certain que la mise en commun des dettes allemandes et françaises plan Young conduira sûrement à un examen complet de la situation financière de l'Allemagne. Il paraît compter aussi sur la première séance de vendredi prochain à Paris du comité des réparations, pour faire entendre et espérer que les échanges de vues qui auront lieu alors entre les personnalités compétentes françaises et allemandes répandront à Paris des clartés supplémentaires sur la situation.

L'opinion commune dans les milieux Allemands renseignés et que même en revenant au plan Young, le résultat des travaux du comité d'examen ne pourra être qu'une prolongation, sous d'autres modalités, du moratoire Hoover pour 1932 et 1933. Tant que les Etats-Unis n'auront pas manifesté leur intention de réduire les dettes, la voie d'un règlement définitif demeure, dit-on, peu praticable.

Si l'on examine les articles d'agitation démographique, on constate néanmoins que la presse sérieuse s'emploie à démontrer que dans la capacité de paiement réduite de l'Allemagne il ne faut pas placer des espoirs exagérés pour 1932 et 1933. Tant que les Etats-Unis n'auront pas manifesté leur intention de réduire les dettes, la voie d'un règlement définitif demeure, dit-on, peu praticable.

En face d'une balance de commerce active, par exemple, de 2 milliards et demi, le placement des Etats-Unis en devises de 1.750 millions de marks annuels représentant l'intérêt de 22 milliards de marks d'emprunt (à court, moyen et long terme) que l'Allemagne a reçus de l'étranger. Si l'on ajoute à cette somme les paiements des réparations, on vient de 7 milliards de marks de crédits à court terme, au rythme de 700 millions de marks par an, on aura de 2.400 à 2.500 millions de marks à payer annuellement. Le Reich en devises ne peut donc pas continuer à exporter des marchandises.

Les deux milliards et demi d'actif à la balance du commerce et les deux milliards et demi d'intérêts d'amortissement d'emprunts se compensent, mais il ne restera rien pour les réparations. Il importe de signaler grosso modo cette argumentation que l'on trouve dans la Gazette de Francfort et de noter en terminant que dans le même journal, M. Langemann, Reichs-Ex-Commissaire d'Empire pour les territoires occupés, développe cette thèse que le plan Young est caduc, attendu que la situation mondiale actuelle diffère totalement de celle du premier traité de paix, qui délia les parties de l'obligation d'avoir à l'exécution.

Le nouveau cabinet ne suscite en Angleterre ni récriminations ni enthousiasmes

Londres, 6 nov. (dép. Petit Parisien). Le nouveau cabinet britannique a été accueilli avec une faveur relative dans les trois milieux politiques qui y sont représentés. Ni récrimination ni enthousiasme, ce qui témoigne que M. MacDonald a fait une œuvre habile des tendances.

Quelques réserves toutefois : ici des conservateurs qui déplorent que leur partie, avec cinq sixièmes des mandats parlementaires, n'ait reçu que 15 postes sur 20 ; là, des libéraux qui appréhendent la présence à la tête d'importantes ministères de partisans déterminés du protectionnisme intégral ; un peu partout la remarque que si l'équipe comprend de robustes individualités, on peut craindre qu'elle n'agisse pas avec ensemble.

C'est d'ailleurs par ces réserves que le gouvernement est le mieux défini. Rappelant le mot qui fut appliqué à un cabinet fameux de l'ère victorienne, le Daily Telegraph résume le sentiment général en observant que ce « puissant atelage exige une bonne direction ».

Il a été entendu, certes, qu'une législation protectionniste doit résulter d'une étude, qui, en aura établi les nécessités et démontré les avantages, mais cette étude sera un peu longue, et les partisans des tarifs demeurés qu'on prenne d'urgence, et par décrets, des mesures de circonstances en vue de limiter les importations et surtout, disent-ils, de prévenir le dumping.

Les organes libéraux-échangistes dénoncent cette campagne et accusent leurs adversaires de jouer de l'épouvantail du dumping.

Ces controverses ne seraient-elles pas un avant-goût de celles qui se développeront dans quelques jours au sein du gouvernement.

ON SIGNE DES CRIQUETS DANS LE SUD MAROCAIN

Rabat, 6 novembre (dép. Petit Parisien). Les sauterelles ont fait leur apparition dans le Sud marocain, vers l'Anti-Atlas et les confins sahariens. Des vols ont été signalés sur Toudra, Draa, à Igher, à 100 km au sud d'Agadir ; chez les dissidents Ida ou Gnidif, et à l'est de notre poste de Kerrando. Tous ces vols, conformément au cycle des migrations acridiennes, sont en déplacement vers le nord. On ne peut espérer qu'ils ne pourront pas franchir le Grand Atlas.

Le prochain conseil de la S. D. N. se tiendra probablement à Paris

On sait que le conseil de la S. D. N. doit se réunir le 16 de ce mois pour examiner à nouveau la question du conflit sino-japonais en Mandchourie.

Comme cette réunion coïncidera, à très peu de jours près, avec la reprise des travaux parlementaires français, M. Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères et président en exercice du conseil de la S. D. N., a fait demander à ses collègues, par l'entremise du secrétaire général de la S. D. N., s'ils seraient en mesure de se rendre à Paris ou à Genève.

Sir Eric Drummond a fait procéder hier à une consultation des autres membres du conseil, et il y a tout lieu de penser que, sans une consolidation des dettes privées à court terme (environ 7 milliards de marks), le crédit de l'Allemagne demeurerait pour le monde entier, un facteur inconnu. Mais des informations de Washington et de New-York ont montré que beaucoup de financiers américains pensent, par contre, que sans un nouveau règlement de la question des annuités des réparations tout arrangement de consolidation ou simplement de prolongation des dettes privées sera construit sur le sable.

Cette attitude des financiers américains a contraint les Allemands à modifier leur conception initiale et ils ont envisagé provisoirement leur plan d'amortissement de 7 milliards en dix annuités de 700 millions dans un tirail.

Le comité économique consultatif d'Empire, adjoint au gouvernement, a constitué une sous-commission pour la question des crédits et du taux d'intérêt. Cette commission a déjà réuni tous les éléments de la discussion touchant le renouvellement de crédits, au 20 février 1932, mais ses travaux ultérieurs concerneront surtout le tri et le classement des dettes. La question du taux d'intérêt et celle de la date de commence-

Le tragique mystère de la mère et de l'enfant étranglés

SUITE DE LA DEUXIÈME PAGE

Les époux Slavy s'étaient connus alors qu'ils étaient employés tous deux dans une grande maison de fourrures de la rue de Rivoli. Ils s'unirent peu après et s'établirent en leur compte. Les affaires leur donnèrent toute satisfaction. Mais d'aucuns prétendent que ces temps derniers, Marcel Slavy avait conçu le projet de céder sa maison de commerce. Sa femme ne s'opposait-elle pas à cette décision ? Des dissentiments suivis de querelles assez vives ne naquirent-ils pas de cet état de choses ? On ne sait ; ce sont là pures suppositions.

Enfin certains émettent l'avis que le drame pourrait avoir d'autres causes que la folie du mari ou des questions d'intérêt, et se demandent pourquoi le fourreur n'a pas tué son fils Jean, qui se trouvait là, en même temps que sa mère, alors qu'il devait, quelques heures plus tard, sacrifier son plus jeune fils à on ne sait quel fureur ressentiment ?

Marcel Slavy n'a pas été vu à Chartres, 6 novembre (dép. P. Paris).

Marcel Slavy est-il venu à Chartres comme il l'avait annoncé à Mme Mazars, sa belle-mère ? On l'ignore. Toujours est-il qu'il ne s'est pas présenté dans cette ville, chez son oncle et sa tante, M. et Mme Gaston Brossard, anciens pâtisseries à Paris, rentiers, demeurant depuis dix ans 13, rue du Puits-Berchot.

Hier matin, vendredi, vers 11 h. 30, tandis que sa femme faisait ses courses dans le quartier, M. Brossard, défilant le journal qu'il venait de recevoir, prit en première page la photographie de son neveu et niece. Le pauvre homme ne put croire tout d'abord au malheur qui frappait sa famille. Quand sa femme fut de retour il lui annonça avec ménagement l'affreuse nouvelle.

— Que s'est-il passé ? nous a dit Mme Brossard, sœur de la mère de Slavy. Seule la folie peut expliquer le drame, car mon neveu était très doux, très gentil. Il avait connu sa femme alors que tous deux faisaient leur apprentissage et ils formaient un ménage très uni ; nous l'avons constaté encore lors d'une visite qu'ils nous ont rendue à la Pentecôte 1930. Et quelles attentions ils nous ont faites pour nos enfants, surtout pour le plus jeune, Roger, qui était très délicat. C'était de l'adoration. Le père avait dépensé une fortune pour le soigner. Toujours, ils parlaient de lui dans leurs lettres.

M. Brossard s'explique maintenant certaines venues que plusieurs personnes sont venues lui poser le matin.

Slavy, dit-il, était le bienvenu ici. Mais tout le monde se même pas supposer que, connaissant son crime, je l'aurais reçu.

Un nouveau mandat d'arrêt

M. Gerthoffer, juge d'instruction à Mantes, a désigné un mandat d'arrêt contre Marcel Slavy, trente-huit ans, fourreur, habitant 41, rue des Petits-Champs, à Paris, ainsi que l'a décerné M. Peyre, juge d'instruction à Paris.

A proximité de l'endroit où fut trouvé le cadavre du petit enfant se trouvent plusieurs puits de profondeur inégale.

M. Lecocq, maire de Limay, a proposé au juge d'instruction de Mantes, M. Gerthoffer, de sonder les puits. L'autorisation des sondages doit être délivrée dans la soirée et, dès aujourd'hui, on procédera à ces opérations.

Un familier des époux Slavy nous parle de leur situation

Nous avons pu joindre ce soir, dans son paisible cottage à Vaires, M. Delmas, qui arrivait de Paris où il avait été entendu par la police.

— Vous me voyez, dit-il, très fatigué, non pas par mes allées et venues habituelles, mais par le cauchemar que cette affaire me fait vivre. Je suis un ancien représentant de la maison où travaillaient M. et Mme Slavy. C'est d'ailleurs là que je les ai connus et appréciés, car lui était un ouvrier fourreur extrêmement habile et très sérieux. Il avait amassé une petite aisance et ambitionnait par la suite de reprendre le magasin de fourrures que je tenais depuis dix ans. Je lui cédai il y a cinq ans. Il était entièrement propriétaire du fonds de commerce, hormis d'un stock de fourrures de quelques milliers de francs, dont il se serait acquitté, je n'en doute pas.

Il manifestait une très brillante prospérité, mais si les débuts avaient été particulièrement heureux, ensuite les affaires devinrent moins faciles. Sans doute les grands magasins continuèrent à alimenter plus largement l'atelier de M. Slavy, mais il fallut travailler beaucoup et se contenter d'un bénéfice annuel qui, d'après ce qu'il me fut permis de constater par la suite, fut de quatre jours par semaine l'année dernière.

Deux nouvelles arrestations viennent d'être effectuées en ce qui concerne l'affaire de la manufacture de tapis et couvertures de Beauvais.

La première est celle d'un chauffeur, Paul Levesque, qui a été arrêté et remis au service des livraisons de l'usine. Il a été appréhendé dans un hôtel meublé, 121, boulevard Victor-Hugo, à Clichy-sur-Seine. La seconde concerne un autre livreur, M. Gallet, quarante-neuf ans, habitant à Allonne, qui a participé aux vols.

Il faut attendre à d'autres inculpations et arrestations.

La fête de Saint-Hubert

La traditionnelle fête de Saint-Hubert sera célébrée aujourd'hui à Fleurbaey, en forêt d'Halatte. Le matin, à 10 heures, une messe avec trompe de chasse et bénédiction de la meute. Une chasse à courre sera ensuite donnée.

L'empoisonnement de la Troisième

La suite de l'enquête ouverte par la gendarmerie sur l'empoisonnement de la Troisième par des eaux résiduaires a été poursuivie ce matin. On a constaté que, contrairement à ce que l'on avait cru d'abord, que le déversement de ces eaux s'est fait en amont de Champs-sur-Vexin. En conséquence, la distillerie coopérative agricole de cette localité ne saurait être mise en cause. L'enquête se poursuit.

BAUVAIS. — Ce soir, à 21 heures, au théâtre, fête artistique organisée par la Jeunesse laïque et républicaine avec le concours des Solistes d'Amiens.

CHARENTY. — Un cycliste, M. Louis Perodet, maçon, 27, quai de la Canardière, s'est jeté contre une automobile. La chaudière du moteur a été brisée, le cycliste a été transporté à l'hospice Condé.

COMPIEGNE. — La Société de trompes de chasse, les « Rébécas de l'Armistice », fêtera demain la Saint-Hubert par une messe en musique en l'église Saint-Antoine et un banquet, salle Richer, rue Solferino.

DANS LA RÉGION PARISIENNE AISNE

GERICOURT. — Alors que sa péniche passait sous un pont en construction, une battelle, Mlle Louise Lefèvre, a heurté un poteau, s'est fracassée et a coulé.

GRICOURT. — Un ouvrier agricole yougoslave, M. Jancz Balicz, vingt-quatre ans, employé à la ferme du Petit-Fresnoy, avait attendu le retour du facteur et s'était précipité sur le rebord d'une fenêtre 700 francs et une formule de mandat et s'était remis au travail. Peu après, argent et mandat avaient disparu.

MONTCORNET. — Par suite d'un dérapage, un motocycliste, M. Léopold Laugier, receveur au théâtre électrique, a fait une chute et s'est fracturé le pied droit.

VAUX-SOUS-LAON. — Un incendie s'est déclaré dans une meule de paille appartenant à M. Lavigne, cultivateur à Vaux. Le feu a été mis par inadvertance par un ouvrier de ferme, le Polonais Wieszki, qui se trouvait dans la meule. M. Guyot, a été renversé par une auto. Atteint d'une fracture du bassin, il a été transporté à l'hôpital de Château-Thierry.

L'incendiaire Pasteau est gracié de la rélegation

Condamné le 8 juillet dernier par la cour d'assises d'Eure-et-Loir à huit ans de réclusion et à la rélegation, le nommé Pasteau, 41 ans, cultivateur, commis à Ozoir-le-Breuil, ouvrier agricole Pierre Pasteau, trente-deux ans, vient d'être gracié de la peine de réclusion et de la rélegation par la République. Les jurés en avaient d'ailleurs exprimé le désir par écrit après le prononcé du verdict.

CHARTRES. — A la suite d'une perquisition qui permit de retrouver à leur domicile de nombreux objets provenant de cambriolages, les époux Roitru, 12, rue du Bourg, ont été arrêtés ainsi que leur ami et complice, Pierre ayant été jeté, l'autre jour, contre l'express de Paris et plusieurs vitres d'un wagon ayant volé en éclats, fut arrêté au passage à la gare.

— L'ouvrier agricole, Ally Guillaubert, vingt-six ans, qui avait volé la gare la semaine dernière, a été condamné à un mois de prison.

NOGENT-LE-ROTOUR. — Les membres de l'Association des cultivateurs de la région de Nogent-le-Rotour, ont tenu leur assemblée générale, voté à M. Briand une adresse de confiance.

OISE

Une réunion de facteurs-receveurs

Les facteurs-receveurs de l'Oise se réuniront demain, à 13 heures, à l'hôtel de ville de Beauvais pour étudier le projet de réorganisation administrative de la création de la recette subordonnée.

Un couple de filous avait un compte en banque

L'enquête ouverte au sujet des vols d'argent commis par les époux Rabardel au préjudice de leur patron, M. Saint-Aubin, a permis de constater que les deux filous, le mari et la femme, ont été condamnés à un mois de prison.

Entre les deux villages de Coudun, un taxi a heurté et projeté sous les roues du tombereau qu'il conduisait, M. Alexis Lefèvre, trente ans, cultivateur à Coudun, qui a été transporté à l'hôpital de Compiègne.

Un accident analogue est survenu à Reims, où un cultivateur, M. Lefèvre, trente ans, cultivateur à Baillevill, fut projeté par une auto sous une roue du tombereau qu'il conduisait. Le blessé a été transporté à l'hôpital de Creil.

Le cambrioleur de Berneuil est arrêté

A la suite d'une perquisition effectuée à Fresnoy-Montchevreuil chez le manouvrier Gaston Douffle, on a découvert la plupart des objets provenant d'un cambriolage commis à Berneuil, dans la villa de M. Joudrier, artiste peintre, rue Marcel, à Paris, et que celui-ci habite pendant la saison d'été à Berneuil.

Deux motocyclistes blessés

Une motocyclette sur laquelle se trouvaient M. Marius Richier, vingt et un ans, ramoneur à Beauvais, et son commis, M. Lefèvre, vingt et un ans, a été projetée face de la ferme Saint-Lazare, à Voisinsien, lorsqu'elle heurta violemment un atelage de trois chevaux, qui barra le chemin. M. Richier a été réprimé et le bras droit brisé, et son compagnon a été blessé aux jambes.

Poste automobile rurale

Un nouveau circuit de la poste automobile rurale a été mis en service à Compiègne, par l'itinéraire : Beauvais, Compiègne, Saint-Paul, la Chapelle-aux-Pots, Ours-en-Bry, Repeaubourg, le Coudray-Saint-Germer.

Accident mortel du travail

A l'usine de poteaux électriques de Précy-sur-Oise, une pièce de fer se détache d'un pont roulant et tombe sur la tête d'un ouvrier, M. Alphonse Carpentier, quarante-deux ans, demeurant au camp de l'Armistice à l'hôpital de Creil, n'a pas tardé à succomber.

Collision entre une auto et un camion

A Ferrières, l'auto de M. Joseph Battie, cultivateur en cette localité, a été prise en écharpe par un camion conduit par M. Sur, de Maignet. La petite-tille de M. Sur, âgée de trois ans, a été blessée. M. Battie a eu le nez coupé.

Deux nouveaux complètes de Héruart ont été arrêtés

Deux nouvelles arrestations viennent d'être effectuées en ce qui concerne l'affaire de la manufacture de tapis et couvertures de Beauvais.

AU GRAND PALAIS LA BIÈRE PARISIENNE AISNE

Le Salon nautique continue à remporter un succès mérité et la foule vient chaque jour plus nombreuse au Grand Palais. C'est en effet, côté des choses de l'eau il y a d'autres attractions qui ne sont pas les moins courues : le Salon de la gastronomie, où l'on déguste les produits les meilleurs et les plus divers ; le Salon des sports, bien aménagé, et la section Lépine, où l'on trouve les dernières trouvailles de nos artisans.

Voici au hasard quelques expositions des plus remarquées :

REAL PORT

Le vin de Porto est le meilleur des vins, mais encore faut-il qu'il soit authentique. Pour être certain d'avoir un vin d'origine, achetez et consommez le Real Port, dont l'authenticité est garantie par la grande firme portugaise la Real Companhia Vinicola do Norte de Portugal.

Dans le Real Port, des crus variés pour tous les goûts :

« Rév Rouge »

« Corval 1922 »

« Revigor »

« Corval 1924 »

« Corval 1925 »

« Régent Rouge »

« Maxim »

Choisissez la qualité qui vous plaît et demandez-la à votre bar, à votre fournisseur.

La dégustation de tous ces crus au Balcon du Grand Palais ou 7, rue de la Pépinière.

VINS ET LIQUEURS D'ALSACE DE HAEGEL

Les produits d'Alsace, si longtemps méconnus, connaissent enfin et méritent la faveur des gourmets.

Leurs vins si agréables, si fruités, trouvent aujourd'hui leur place dans les caves, et il n'est pas une maîtresse de maison qui doive encore les ignorer.

A côté des vins, que d'eaux-de-vie délicieuses nous viennent d'Alsace : le vieux Kirsch, la Quetsche, la Mirabelle, les liqueurs de cerises, les eaux-de-vie de Framboises, de Myrtilles, de Prunelles et la fameuse Rosée d'Alsace, liqueur de framboises, qui toutes conservent la saveur du fruit !

Leurs vins si agréables, si fruités, trouvent aujourd'hui leur place dans les caves, et il n'est pas une maîtresse de maison qui doive encore les ignorer.

Leurs vins si agréables, si fruités, trouvent aujourd'hui leur place dans les caves, et il n'est pas une maîtresse de maison qui doive encore les ignorer.

Leurs vins si agréables, si fruités, trouvent aujourd'hui leur place dans les caves, et il n'est pas une maîtresse de maison qui doive encore les ignorer.

Leurs vins si agréables, si fruités, trouvent aujourd'hui leur place dans les caves, et il n'est pas une maîtresse de maison qui doive encore les ignorer.

Leurs vins si agréables, si fruités, trouvent aujourd'hui leur place dans les caves, et il n'est pas une maîtresse de maison qui doive encore les ignorer.

Leurs vins si agréables, si fruités, trouvent aujourd'hui leur place dans les caves, et il n'est pas une maîtresse de maison qui doive encore les ignorer.

Leurs vins si agréables, si fruités, trouvent aujourd'hui leur place dans les caves, et il n'est pas une maîtresse de maison qui doive encore les ignorer.

Leurs vins si agréables, si fruités, trouvent aujourd'hui leur place dans les caves, et il n'est pas une maîtresse de maison qui doive encore les ignorer.

Leurs vins si agréables, si fruités, trouvent aujourd'hui leur place dans les caves, et il n'est pas une maîtresse de maison qui doive encore les ignorer.

Leurs vins si agréables, si fruités, trouvent aujourd'hui leur place dans les caves, et il n'est pas une maîtresse de maison qui doive encore les ignorer.

Leurs vins si agréables, si fruités, trouvent aujourd'hui leur place dans les caves, et il n'est pas une maîtresse de maison qui doive encore les ignorer.

Leurs vins si agréables, si fruités, trouvent aujourd'hui leur place dans les caves, et il n'est pas une maîtresse de maison qui doive encore les ignorer.

Leurs vins si agréables, si fruités, trouvent aujourd'hui leur place dans les caves, et il n'est pas une maîtresse de maison qui doive encore les ignorer.

Leurs vins si agréables, si fruités, trouvent aujourd'hui leur place dans les caves, et il n'est pas une maîtresse de maison qui doive encore les ignorer.

Leurs vins si agréables, si fruités, trouvent aujourd'hui leur place dans les caves, et il n'est pas une maîtresse de maison qui doive encore les ignorer.

Leurs vins si agréables, si fruités, trouvent aujourd'hui leur place dans les caves, et il n'est pas une maîtresse de maison qui doive encore les ignorer.

Leurs vins si agréables, si fruités, trouvent aujourd'hui leur place dans les caves, et il n'est pas une maîtresse de maison qui doive encore les ignorer.

HYGIENE D'HIVER LA BIÈRE

Je voudrais, aujourd'hui encore, vous parler de la bière.

Beaucoup en boivent. Tous devraient en prendre, car l'erreur de la plupart, c'est de ne boire de la bière que l'été, alors qu'elle est plus indiquée encore peut-être pendant l'hiver. On la considère, à juste titre, comme une boisson saine et rafraîchissante. Mais ce qu'on ignore généralement, ce sont ses qualités essentielles, les vertus profondes de sa composition, qui en font un véritable aliment. La bière est faite avec de l'orge. Elle est donc à base exclusivement végétale, par conséquent saine et naturelle. Mais elle constitue, en outre, la boisson la plus riche en sels nutritifs, celle qui nourrit le sang des vitamines indispensables à la santé.

La médecine des pousseuses et modernes s'accorde pour recommander l'usage de la bière et même pour l'ordonner dans bien des cas. Hippocrate en louait les vertus adoucissantes et homogènes ; la fameuse école de Salerne résumait ainsi l'action puissante de la bière : « Vires prestat ». Elle donne des forces, disait-elle.

De nos jours, où l'alimentation est souvent insuffisante et défectueuse, certaines maladies trouvent dans l'organisme un terrain propice à leur développement. Un grand nombre de médecins ont signalé le danger, notamment le docteur Jean Nussbaum, qui disait dans une conférence : « Il est très probable que le cancer n'est pas produit par un microbe et qu'il n'est pas contagieux. Il semble qu'il soit dû au « terrain » et à un agent extérieur produisant une irritation chronique ».

Protégeons donc le « terrain », chargeons-le de vitamines, et nous évitons les maladies. Le docteur Belin du Coteau. Nous nous préparons, après un été maussade et froid, à affronter un hiver qu'on annonce rude.

Bivons de la bière ; nous jo

UNE FUGUE

par Jacques CONSTANT

René Louvières déjeune silencieusement. Il est mélancolique parce que ce matin, en consultant l'agenda, il s'est aperçu que cette journée du 5 octobre consacrait son quarante-cinquième anniversaire.

En face de lui Suzanne, sa femme, hume avec une gourmandise un peu répugnante la moelle d'un os.

— Ah ça ! demande-t-elle la bouche pleine, quelle mouche te pique aujourd'hui. Est-ce que mes pieds de veau ne sont pas cuits à point ?

— Je n'ai rien à reprocher à ta cuisine, soupire le mari.

— Alors, de quoi s'agit-il ?

— De choses que tu ne pourrais comprendre.

— Naturellement, je suis si bête !

Le silence de René est plus cruel qu'une réponse.

Il songe qu'il a épousé il y a une quinzaine d'années cette femme et que cette union ne lui a pas apporté le bonheur. Comme il est difficile, lorsqu'on rencontre une jeune fille, d'imaginer ce qu'elle deviendra après un lustre seulement de mariage. Sa femme a été particulièrement trompeuse. Quand il l'a connue, chez le docteur Chevalier, son père, Suzanne était une blonde vaporeuse, mince et souple comme une liane, habillée et chapeautée de ravir. Sa conversation était enjouée et sérieuse à la fois ; elle se piquait d'art, de littérature et René se serait senti petit garçon devant elle si la grâce de son accueil ne l'avait réconforté. Hélas ! tout ce décor n'était qu'illusion. Au bout de quelques mois, le mari s'aperçut que les connaissances littéraires et artistiques de Suzanne se bornaient à bien peu de choses, que son intelligence était au-dessous de la moyenne et que son amabilité de façade résistait mal à l'épreuve de l'intimité.

En outre, elle manquait d'ordre, de goût et maintenant qu'elle n'avait plus besoin de trouver un mari, elle se laissait aller, négligeait sa parure. Il n'était pas jusqu'à sa physique qui ne fût modifiée à son désavantage. Ses cheveux blonds devenus châtains tournaient au brun et la sveltesse de sa gorge avait fait place à un embonpoint disgracieux, presque à l'obésité.

Il faut ajouter que Suzanne manifestait une gourmandise rare. Elle accordait à la cuisine un temps considérable et la gastrologie lui semblait le seul art digne d'être cultivé. Bref, à trente-huit ans, elle en paraissait cinquante et René n'éprouvait plus pour elle que mépris et indifférence. Leurs esprits avaient divergé depuis longtemps.

C'est à tout cela qu'il réfléchit aujourd'hui, hanté par l'échec d'un âge redoutable. Il se demande s'il va continuer à subir ce joug monotone ou si, tout un jour, il ne tentera pas la chance.

Justement l'occasion se présente. A un tirage du Crédit Foncier, il a gagné, à l'insu de sa femme, une somme rondelette. Ce viatique aplana les difficultés.

Allons, sa décision est prise ! Le lendemain, il quitte la maison comme il se rendait au bureau de la compagnie d'assurances où il travaille et va tranquillement installer à l'hôtel de Chailly sous le nom de comte de Louvigny.

Il a pris soin de demander un congé à son administration et d'envoyer un pneumatique pour prévenir Suzanne de ne pas s'inquiéter. Cette absence qui sera sans doute de longue durée. Les deux premières semaines, René éprouve comme un enchantement. Il a constaté qu'il ne connaissait pas Paris et s'est confié à une agence touristique. Chaque jour il suit l'itinéraire prévu pour les transatlantiques qui débarquent dans la capitale. Il visite les musées, les palais de Versailles, de Rambouillet, de Fontainebleau et aussi les boîtes de nuit, des Boulevards à Montmartre et des Halles à Montparnasse.

La troisième semaine, René Louvières constate qu'il est éreinté et aussi que son estomac s'accommode mal de la nourriture du restaurant et des excès inhérents à sa nouvelle existence. Il regrette les cuisines étudiées, mais saines, de Suzanne. Il souffre aussi de son isolement. Passé la quarantaine, on ne se lie plus avec d'importance qu'en on suppose difficilement les nouveaux visages. Fatalement M. Louvières a rompu avec le cercle de ses relations et ne s'en est pas fait d'autres. Une nuit, dans un cabaret, il a rencontré les Germain, qui sont des amis de Suzanne, et malgré son souci d'inconnu, il n'a pu résister au plaisir de leur serrer la main et de passer une heure en leur compagnie. Bien entendu, M. Louvières n'a pas manqué de rechercher l'élément féminin, mais là encore il a été déçu. Sur le visage des professionnelles, il a lu le plus souvent la sottise et la cupidité, parfois même la répulsion mal dissimulée sous l'amabilité commerciale. A l'hôtel où il est descendu, il y a un quartier de jeunes filles volubiles qui fracassent les R et qui le dévisagent avec des yeux de houlle enflammée. Ce sont, pour la plupart, des Sud-Américaines qui font le tour du monde. Quelques-unes, entre autres cette Inès Rosario, dont le père est un riche fabricant de corned-beef de Buenos-Ayres, offrent une beauté très proche. Mais bien que René ne soit pas son âge véritable de ceux dont les jeunes filles se recherchent pas la société, il quant aux dames mûres et un peu fortes qui l'assassinent d'ocillades incendiaires, c'est lui qui ne tient nullement à leur compagnie.

Trois mois ont passé. Le pseudo-comte de Louvigny s'ennuie et regrette le temps où il était que René Louvières. N'était le respect humain, il réintégrerait son logis la tête basse, prêt à subir les amères récriminations de la grosse Suzanne. Il finit même, avec le recul des mois, à la juger sous un jour plus favorable. Seulement, — singulier phénomène produit par l'acoutumance — quand il ferme les paupières, il cherche vainement à se représenter cette femme qu'il a eue devant les yeux durant quinze ans. Son image inconsistante a déjà fui de sa mémoire.

Il passe beaucoup de monde à l'hôtel de Chailly. Aussi René n'est-il pas étonné de voir occupée par une jeune femme seule, et qui lui tourne le dos, la table voisine devant laquelle était assise la veille une famille bavaroise vêtue de vestons verts à martingale. Cette nouvelle venue est mince, élégante et, par un sentiment bien naturel, René désire connaître le visage.

Quand elle le tourne enfin vers lui, il esquive un geste de surprise. Ces traits ne lui sont pas inconnus. Où a-t-il vu rencontré cette femme ? Ah ! non Dieu ! ça y est : elle ressemble à Suzanne.

Seulement, c'est Suzanne jeune de dix années, allégée d'une vingtaine de kilogrammes et, par surcroît, blonde comme les blés.

Par le maître d'hôtel, il apprend que la nouvelle pensionnaire se nomme Janine Devilliers et il ne rêve plus que de lier connaissance.

Janine accepte de bonne grâce les assiduités de René et fournit d'elle-même les explications que souhaitait sa curiosité.

Elle est mariée, mais son époux est un misérable qui la bat et elle a dû pour ce motif fuir le domicile conjugal.

— C'est incroyable, murmure René, comme vous ressemblez à une personne que je connais, une certaine Suzanne Chevalier.

— Chevalier ! C'est mon nom de jeune fille, j'ai du reste une demi-sœur qui porte également le prénom de Suzanne.

Cette parenté ignorée de René explique la ressemblance.

René se pousse de plus en plus dans les bonnes grâces de Janine qui lui tient cependant la dragée haute. Enfin, après une longue résistance elle permet à son nouveau ami de la rejoindre dans sa chambre.

Il ne comprend pas pourquoi, le lendemain matin, au réveil, sa conquête édate de rire.

— Alors, grand niquard, interroge-t-elle, tu ne m'es pas reconnue ? Je suis Suzanne, ta femme.

Et comme il la regarde, béant de stupéfaction, elle explique que le docteur Chevalier vient de lui faire suivre un traitement sévère contre l'obésité. Il l'a ensuite confiée à un spécialiste de rajustement. Quant à ses cheveux, mon Dieu ! les décolorer était l'enfance de l'art.

— Cette fugue, conclut-elle, a été souveraine. Elle a rompu la monotonie de notre existence, elle a secoué la nonchalance où je m'enlisais et elle t'a montré qu'il n'est pas si facile que tu le croyais de remplacer une femme qui connaît, depuis tant d'années, toutes tes habitudes. Seulement, maintenant, mon petit, il va falloir filer droit.

Jacques CONSTANT.

Le conseil d'Etat annule les élections de MM. Rossé et Ricklin

La section spéciale du contentieux a annulé hier les élections de MM. Rossé et Ricklin, qui avaient été proclamés élus, le premier, conseiller général du canton de Colmar, et le second, conseiller général de Dannemarie, le 2 juin 1929.

La décision du conseil d'Etat est motivée comme suit en ce qui concerne M. Ricklin :

« Considérant que, d'après les articles 15-30 et 27 du décret organique du 2 février 1852, applicable aux élections départementales en vertu de l'article 3 de la loi du 7 juillet 1852, sont déclarés indignes d'être élus les candidats pour crime à l'empêchement, par application de l'article 453 du code pénal.

Considérant que, par arrêt de la cour d'assises du Haut-Rhin en date du 24 mai 1928, devant définitif, le sieur Ricklin a été condamné à un an d'emprisonnement pour complicité de la rébellion de l'Etat ; que, des lors, il était indigne en vertu des dispositions combinées des articles 15 et 27 du décret organique du 2 février 1852 ; que, par suite, les sieurs X et Y., non fondés à demander l'annulation de cette élection ».

La décision concernant M. Rossé est motivée dans des termes identiques.

A VENDRE

KIOSQUES

A

JOURNAUX

ayant servi à

L'EXPOSITION COLONIALE

S'adresser aux

MESSAGERIES HACHETTE

Service de la Propagande, 111, rue Réaumur

PARIS

LA PRISON VIVANTE

GRAND ROMAN INÉDIT

par

Marcelle ADAM

PREMIERE PARTIE

Et, pitoyable :

— Alors, il pleut des larmes ? ...

Alors, jamais, n'a valu les larmes d'une femme. Venez, ma petite, nous allons chasser les nuages, il va faire soleil. Hein ! Pierre, conduis-la dans ma chambre, durant que je lui prépare un grog. Elle est glacée.

Lamentable et sans forces, Jeanne se laissait guider. Elle était pâle et frêle sous ses cheveux blonds. Lors de son mariage avec Gérard Deltil, Pierre disait à son fils :

— Prends garde de briser ce fétu de paille.

L'industriel avait ordonné cet hymen où l'amour demandait du seul côté de l'épouse. Nelly Lorgan gardait le cœur de Gérard et possédait sans partage les sens éternels du jeune homme. Elle tenait sa proie, que pouvait, contre une telle puissance, Jeanne Penquer, qui ne connaissait pas la science de l'amour et qui portait un visage ingrat sur un corps d'enfant insexué ? Mais elle était

la fille de Louis Penquer, souvent ministre et maintes fois président du Conseil. L'héritier d'un souverain se marie rarement selon son choix. Gérard, tel un fils de roi, avait dû, dans l'intérêt de la dynastie, obéir à son père. Pierre Deltil, d'ailleurs, ne s'ingérait guère des sentiments. Il jouait d'un mariage comme d'une affaire qui doit réaliser des bénéfices précis. Il avait épousé Marie-Thérèse de la Vernerie à cause des terrains fertiles dont elle allait enrichir la Diennette et, après elle, Mariette, qu'il appelait gaiment son ministre de l'Intérieur.

Jeanne aurait eu pour premier devoir de prolonger la race. Elle y avait failli. Mais elle apportait de puissantes alliances et le pouvoir de Pierre Deltil s'en affermissait.

Hélas ! Pourquoi souffrait-elle, dans son âme égarée, de l'indifférence (ou plutôt de l'absence) de son mari ? Elle paraissait éprouver de la rébellion, des indifférences dont elle avait revu lors même qu'elle ne la connaissait pas encore. Elle s'y obstinait. Elle était de ces femmes qui ont un tempérament d'esclave asservit à un homme libre de la rebeller les indifférences de Gérard affirmant son admiration. Elle enviait à cette Nelly Lorgan une si belle conquête. Pitoyablement désireuse de s'instruire dans l'art de séduire ou elle demeurait, quoi qu'elle fût, une éclopée, elle s'efforçait d'imiter la maîtresse triomphante. Sa faiblesse irritait Mariette et Pierre Deltil. Leur force, cependant, s'y brisait en vain. Et il leur advenait de s'émouvoir d'une souffrance qui, parfois, devenait féroce.

Elle est émolliente, cette petite, comme la guimauve, disait Mariette. Il ne faut pas lui demander les vertus

LÉON THEBAULT MEURTRIER DE SON BEAU-FRÈRE LE PROFESSEUR FLEUCHOT COMPARAIT AUJOURD'HUI DEVANT LE JURY

Dijon, 6 novembre (dép. Petit Paris.). Le jury de la Côte-d'Or jugera demain le drame, si douloureux, de Villers-les-Pots.

Douloureux, par les circonstances, par la personnalité de la victime et aussi, il faut bien le dire, par les mobiles auxquels a obéi le meurtrier.

Le 1^{er} avril 1931, un valet de chambre parisien, Léon Thebault, âgé de quarante-six ans, obtint de son maître, le marquis de Blaincourt, 11 bis, rue Montaigne, l'autorisation de se rendre en Bourgogne, pour aller embrasser ses deux jeunes fils, demeurés auprès de leur mère, dont il était divorcé.

C'était le but, légal et légitime, du voyage entrepris par un père exaspéré à la pensée que ses enfants, dont la garde lui avait été refusée en vertu de décisions judiciaires successives, pouvaient un jour échapper irrémédiablement à son affection. Mais son dessein



M. Eugène Fleuchot (photo prise pendant la guerre) (Clôture Blaincourt, Valence).

intime était tout autre. Armé de deux pistolets automatiques, il se proposait délibérément de tuer sa femme, née Suzanne Fleuchot, dont le caractère volage était l'origine initiale du drame, et son beau-frère, M. Eugène Fleuchot, professeur agrégé de mathématiques au lycée Carnot, à Dijon, qu'il accusait d'avoir été l'instigateur de leur divorce.

Arrivé vers 20 heures à Villers-les-Pots, localité voisine d'Auxonne, le valet de chambre se rendit à la maison de son ex-épouse, qu'il entendit bavarder gaiement avec son frère. Le nouveau venu voulut pousser la porte, mais celle-ci était fermée à double tour. D'abord à l'attaque brusquée, Léon Thebault changea de tactique : il alla s'embarquer dans les dépendances de la maison voisine de son beau-frère. Il entendit pendant plus d'une demi-heure, aussitôt que le professeur parut, il braqua sur lui ses deux revolvers et le cribla de six balles, dont aucune ne manqua son but. C'est l'assassinat, avec préméditation et guet-apens nettement caractérisés.

L'instruction révéla les faits suivants :

Blessé pendant la guerre, où il eut une conduite courageuse, le valet de chambre, versé au dépôt du 20¹ R.I., alla cantonner à Villers-les-Pots. Là, il connut Suzanne Fleuchot, qui devint sa maîtresse. Il l'épousa à son retour de la campagne d'Orient.

Les jeunes mariés s'en allèrent à Paris, où ils placèrent comme domestiques. Leur vie commune fut loin d'être heureuse. Suzanne Fleuchot était de sainte fragile et d'une humeur par trop inconstante. Thebault, lui, avait des tendances à la violence, un caractère intolérable. Sa belle-mère et son beau-frère s'interposèrent à plus d'une reprise, entre lui et sa femme. Il les détesta tous deux et les accabla de reproches. Leurs torts et les siens étaient, selon lui, de lui faire sentir avec un mépris trop marqué, son état de domestique, de vouloir détacher de lui sa femme, de la pousser au divorce, d'avoir laissé mourir, faute de soins, un de ses enfants, de mépriser ses parents, son amour, les deux autres qui restaient.

Mme Fleuchot morte, Thebault concentra toute sa haine sur son beau-frère. Celui-ci, célibataire, fut un témoin de la violence de son beau-frère, qui se livra à des excès de violence, de la pousser au divorce, d'avoir laissé mourir, faute de soins, un de ses enfants, de mépriser ses parents, son amour, les deux autres qui restaient.

De plus, Thebault, qui avait gardé très vifs les sentiments religieux, accusait l'Université de vouloir inculquer l'athéisme à ses enfants.

Révoqué par certaines circonstances de la procédure de son divorce, il bombardait littéralement son ex-femme et M. Eugène Fleuchot de menaces d'empoisonnement de mort. Il leur envoyait jusqu'à cinq lettres par jour et autant de télégrammes.

Ces menaces, dans lesquelles il englobait l'avocat de sa femme, M. Gaston Gérard, député-maire de Dijon, Thebault entendit les mettre à exécution. Son dessein était de tuer non seulement son ancienne épouse et son ex-beau-frère, mais aussi M. Gaston Gérard.

D'un caractère exalté, entier, mais non exempt d'une certaine noblesse, Thebault est-il atteint de la manie de la persécution ? L'expertise médicale répond négativement à la question et conclut à la responsabilité entière de l'accusé.

Les débats de la cour d'assises promettent d'être animés. Thebault se défendra avec énergie. Son avocat, M. de la Loge, d'Asson, député de Paris, croquera le fer avec l'occat général Durand, et surtout M. Girardot qui assistera Suzanne Fleuchot. Celle-ci s'est portée partie civile contre son mari.

résistantes du bon acier dont est Perle.

Pourtant, en cette minute, Pierre Deltil ne souriait plus des boutades de sa femme. Il regardait d'un oeil tourmenté la dolente Jeanne ployée dans son fauteuil. Mariette s'efforçait de le distraire, mais elle était si fatiguée, si seule, que la jeune femme, d'un air excédé, repoussait. Autour d'eux, c'était le décor d'une chambre bourgeoise. Le lit, la commode et l'armoire à glace évoquaient le style déshé et sans grâce de 1840.

— Ces meubles, du moins, sont solides, disait Mariette. Je laisse les bois vermoulués aux nouveaux riches qui pensent à enlever en s'asseyant sur une poussette d'acier.

Voyons, Jeanne, dit enfin Pierre, un peu de nerfs, que diable ! Vous vous délayez dans vos pleurs. Mieux vaudrait, je crois, agir. Nous vous y aiderons si nous savons en quel sens.

La jeune femme craignait que son mari ne se fût trompé. Elle était si fatiguée, si seule, que la jeune femme, d'un air excédé, repoussait. Autour d'eux, c'était le décor d'une chambre bourgeoise. Le lit, la commode et l'armoire à glace évoquaient le style déshé et sans grâce de 1840.

— Ah ! père, répondit-elle, il s'est passé cette nuit des choses cruelles.

— Oui ! répliqua-t-il. Nelly Lorgan n'est-elle pas ? Gérard vous trompait ? L'expert médical répond négativement à la question et conclut à la responsabilité entière de l'accusé.

Les débats de la cour d'assises promettent d'être animés. Thebault se défendra avec énergie. Son avocat, M. de la Loge, d'Asson, député de Paris, croquera le fer avec l'occat général Durand, et surtout M. Girardot qui assistera Suzanne Fleuchot. Celle-ci s'est portée partie civile contre son mari.

LE TERRORISME DES COMITADJIS

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Mara Bounéva a passé la frontière. De Macédoienne bulgare elle est devenue Macédoienne serbe. Son nom est écrit maintenant sur la vitre d'une devanture de Skoplje. La belle inspirée ne s'est pas vanlée. Quel tour de main ! Elle vous torchait le feutre comme à Paris. Ce n'est qu'un cri dans le pays, le dernier cri ! Ces dames de la société ne veulent plus que des Mara Bounéva. Elle connaît tout le beau monde. Dans la coiffe du chapeau de sa femme, Prélitch lit le nom de celle qui lui tuera et dit : « Quelle fée ! »

On regrette seulement, dans le pays, qu'elle ne fasse aussi le deuil !

Pour être bon, un assassinat révolutionnaire macédonien doit présenter deux avantages : assouvir une rancune et servir une politique. La modiste est bien dans la place ; Prélitch n'échappera pas. Rien ne presse. En attendant, l'argent des dames serbes enrichit la boutique de l'Orim.

L'occasion vint : un léger flirt entre Sofia et Belgrade. Aussitôt l'Orim prononce son maître mot : « Pas d'amour ! » et Vanché, par-delà le Pirine, fait un signe à la modiste.

Il est midi. Mara Bounéva connaît les habitudes du Serbe. Elle ferme sa boutique et gagne le pont sur le Vardar. Coiffées de ses chapeaux, toutes les dames la saluent. Voilà Prélitch. Elle l'arrête de trois balles admirablement envoyées. Il tombe.

— J'aime ma patrie, crie-t-elle, je meurs pour elle !

D'une quatrième balle au cœur, elle règle son compte.

Et le nom de Mara Bounéva vole de la vitrine de Skoplje au livre d'or des comitadjis.

Ivan Montchloff est un bateau ivre sur les eaux révolutionnaires. En 1923, volée au vent, il commence de tanguer. Agarien, l'assassinat de Stambouliski l'avait jeté sur la côte serbe. Le voilà à Belgrade, exilé.

La nécessité du pain quotidien le fait chavirer. Belgrade l'embauche comme espion. Il va maintenant avec le masque infâme sur lequel il a rabattu ses propres traits.

C'est un traître de qualité. Ses maîtres n'ont que de bons renseignements à fournir sur la bassesse de son âme. Les secrets qu'il reçoit de son pays et qu'il vend à un autre sont de tout premier choix. Il s'est même essayé dans la provocation et, du coup, l'homme révéla des dons vraiment peu communs. Pendant cinq ans, il fournit tant de preuves de son savoir-faire que sa personnalité s'impose pour une grande action. A la fin, pourquoi n'aurait-il pas Ivan Mikaloff ?

Le directeur de la sécurité publique de l'Etat yougoslave était en ce moment M. Jica Lazich. Je donne cela comme un simple renseignement, pas plus.

Montchloff, l'homme au masque sous-entendu reçoit en hommage cette mission d'honneur. Deux cent mille dinars de bakchich !

Sous ce choc, son âme bascule. Il comprend soudain jusqu'où il a gravi l'infamie. Vertige ? Remords ? Dégout ? En tout cas, drame violent dans sa conscience. Il voit maintenant, qui sèche sur son corps, toute la boue dans laquelle, cinq ans durant, il se vautrait. Il l'arrache. Il veut redevenir propre. Il aspire à la rédemption. Montchloff va nous préparer un de ces coups balkaniques dont les conteurs d'histoires se poudroient les lèvres. Et à ses employeurs il dit : « Entendu ! »

L'imbroglio macédonien est à tel point serré qu'il ne faut s'étonner jamais des choses qui en surgissent. Ainsi apparaît à cette minute le nommé Minchinoff. Exilé aussi, mais en affaire avec le comité terroriste, cet autre Frère de la Montagne va recevoir la confession du sycophante.

Intéressant tête-à-tête, pour peu que l'on prenne la peine de le reconstituer. Mais passons. Minchinoff conduira le pénitent sur le chemin du repentir. D'un dégoûtant il va faire un héros. Dans son autre Vanché est prévenu. Il sait que, pour le mieux servir, un homme a feint d'accepter de le tuer. Il attendra cet homme.

Enfin la police secrète serbe voit son message se mettre en route. De Belgrade il gagne Salonique ; de

Salonique, Andrinople ; d'Andrinople, Sofia. Bien joué ! Ladite police secrète approuve la ruse de l'agent. Il pourra montrer ses ailes à la Bulgarie, l'oiseau ne viendra plus de Serbie, mais de Turquie.

Bref, l'homme chargé de honte arrive à la porte de la caverne. Il frappe. Ivan Mikaloff ouvre. Ici le rideau tombe.

Neuf jours après, Avala, l'agence officielle serbe, annonce l'assassinat d'Ivan Mikaloff. A Belgrade, les journaux sortent avec la nouvelle. Des correspondants racontent le fameux attentat, les détails abondent. L'holocauste eut lieu près de la frontière, où le haidouk s'écroula entre deux larrons, ses poursuivants.

Pendant ce temps, victorieux, Ivan Montchloff revient en Serbie. Les colonels de Skoplje et de Chitip revendiquent chacun l'honneur de le ramener à Belgrade. Montchloff connaît subitement, en Yougoslavie, la considération qui, ailleurs, dut entourer saint Michel après qu'il eut terrassé le dragon.

Et l'homme du jour fait son entrée à Belgrade.

Ministre de toutes les polices, Jika Lazich, qui, depuis tant d'années, joutait contre Mikaloff, ouvre sa porte au vainqueur de l'Hydre.

Alors le traître à gages arrache sa vieille peau.

— Au nom du Comité révolutionnaire macédonien ! crie-t-il.

Il lâche trois balles dans la direction de Jika Lazich. Jika Lazich glisse de son fauteuil.

On entend encore la voix qui dit :

— Maintenant, voilà ma récompense.

Et Montchloff, se rachetant définitivement, s'envoie la mort dans le crâne.

« L'assassinat » d'Ivan Mikaloff n'aurait été qu'une mise en scène. Il s'agissait d'amener Montchloff devant Jika Lazich. Mais Jika Lazich, également, avait su jouer son rôle : les balles ne l'avaient pas touché.

Il est, à cette heure, gouverneur de la Macédoine serbe.

Les deux faux morts, de nouveau, sont face à face.

A quand la belle ?

Albert LONDRES.

DEUX ABANDONS DE JEUNES ENFANTS

Un garçon de deux ans, trouvé place Saint-Philippe-du-Roule



Hier après-midi on a trouvé abandonné, place Saint-Philippe-du-Roule, auprès de l'entrée de l'Euvre des filles-mères, un garçonnet de deux ans environ. Dans la poche de son tablier on découvrit une lettre de sa mère dans laquelle celle-ci disait que « poussée par le malheur », elle se débarrassait de son enfant.

Le pauvre petit est vêtu d'une robe rose et d'un bonnet de couleur. Il est assis sur un tablier en laine rose, d'une chemise blanche, d'un corset d'une couleur en laine blanche, chaussé de bottines noires et coiffé d'un chapeau de toile orné de rubans blanc, bleu et rouge.

L'enfant a été provisoirement recueilli à l'Euvre en attendant de le confier à l'Assistance publique.

Une fillette de deux ans recueillie boulevard Haussmann

Des passants apercevaient jeudi, vers 16 heures, une fillette presque âgée de deux ans, qui trottaillait boulevard Haussmann, en pleurant. Aussitôt, on la conduisit auprès de M. Trameçon, commissaire de police.

Mais, malgré les efforts de M. Châin, secrétaire, on ne put découvrir l'enfant, qui, inlassablement, et d'une petite voix inépuisée, appelait : « Maman ! maman ! »

Malgré toutes les recherches, on ne put retrouver les parents de la petite. Hier, a été conduite aux Enfants assistés, 74, rue Dantier-Rochereau, où elle a été inscrite sous le matricule 6460.

L'enfant, qui a les cheveux châtains foncés, bouclés et longs, a les yeux bleus et le visage rose.

Elle était vêtue d'une robe beige clair, portait des chaussettes blanches et des sandalettes en cuir jaune.

L'enquête continue, afin de retrouver les parents, qui, jusqu'à présent, ne se sont pas fait connaître.

FÊTES ET RÉUNIONS

— Ce soir, 7 novembre, à 20 h. 30, Maison de la mutualité, 20, rue Saint-Victor, Paris (VI), l'Amicale mendossienne donnera un concert de sa caisse de secours, une brillante soirée de gala avec le concours d'artistes de grands théâtres de Paris, suivie d'un bal de nuit à grand orchestre.

ann de secouer la morne tristesse de la jeune femme, et celle-ci devenant son extravagant dessin.

— Allons donc ! s'exclama-t-elle.

— Mais si ! répliqua doucement Jeanne, je l'ai tenté. Je vais vous dire comment. Avant-hier, alors que je finissais mon dîner solitaire, Gérard revint à la maison. C'est à peine si j'ai pu remarquer ma présence. Pourtant, je l'entendis donner à son valet de chambre un ordre bizarre : « L'attends, dit-il, d'un instant à l'autre, deux messieurs que vous ferez monter à mon studio. Veillez à ce que personne ne dérange notre entretien. Afin que vous n'introduisiez pas d'importun, je vais vous dire leurs noms : ils s'appellent Andol et Germond ».

Une fois encore, Pierre fut debout. Il était pâle et il avait des gestes d'automate.

— Andol et Germond... murmura-t-il d'une voix rauque. Vous savez, ma petite Jeanne, êtes-vous sûre de vous-même ? C'est tragique ce que vous racontez là.

— Je sais repartir la délaissée d'Andol et Germond sont vos ennemis, mais je ne puis vous dire comment. Avant-hier, alors que je finissais mon dîner solitaire, Gérard revint à la maison. C'est à peine si j'ai pu remarquer ma présence. Pourtant, je l'entendis donner à son valet de chambre un ordre bizarre : « L'attends, dit-il, d'un instant à l'autre, deux messieurs que vous ferez monter à mon studio. Veillez à ce que personne ne dérange notre entretien. Afin que vous n'introduisiez pas d'importun, je vais vous dire leurs noms : ils s'appellent Andol et Germond ».

Une fois encore, Pierre fut debout. Il était pâle et il avait des gestes d'automate.

— Andol et Germond... murmura-t-il d'une voix rauque. Vous savez, ma petite Jeanne, êtes-vous sûre de vous-même ? C'est tragique ce que vous racontez là.

— Je sais repartir la délaissée d'Andol et Germond sont vos ennemis, mais je ne puis vous dire comment. Avant-hier, alors que je finissais mon dîner solitaire, Gérard revint à la maison. C'est à peine si j'ai pu remarquer ma présence. Pourtant, je l'entendis donner à son valet de chambre un ordre bizarre : « L'attends, dit-il, d'un instant à l'autre, deux messieurs que vous ferez monter à mon studio. Veillez à ce que personne ne dérange notre entretien. Afin que vous n'introduisiez pas d'importun, je vais vous dire leurs noms : ils s'appellent Andol et Germond ».

Impotente l'an dernier elle monte aujourd'hui les cent marches du temple d'Angkor

« J'en suis à mon quatrième flacon de Sels Kruschen et mon état de santé s'est déjà considérablement amélioré. Alors que l'an dernier j'étais pour ainsi dire impotente par suite de mes douleurs, je ne me sera plus de ma canne pour monter une côte par exemple. Je n'ai presque plus de maux de tête et je travaille avec beaucoup plus de vigueur. Tout le monde me trouve bien changée à mon avantage. Je revois de l'Exposition coloniale où j'ai monté les cent marches du temple d'Angkor. Maintenant, je peux me rendre chez ma sœur de Paris qui habite un septième étage ».

Mme P... à Pécap.

La santé dépend de la pureté et de la richesse du sang. En prenant chaque matin dans votre café ou dans une tasse d'eau chaude, une pincée de Sels Kruschen, vous faites exactement ce qui convient pour purifier votre sang et le rendre riche en éléments nutritifs. Les sels Kruschen stimulent le foie, les reins, l'intestin, ils forcent l'organisme à éliminer toutes les impuretés du corps et ils envoient à travers les veines un sang nouveau, purifié et vigoureux. Kruschen est ce qui existe de mieux pour se débarrasser ou pour se préserver des rhumatismes, de la goutte, de la sciatique, des maux de reins et d'estomac, de la constipation. L'habitude de Kruschen ne revient qu'à 3 sous par jour. Prenez-la dès demain. Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon, 16 fr. 80 le triple flacon (suffisant pour 4 à 5 mois).

UN CERVEAU FORT...

est celui qui, aidé par des nerfs solides, produit volonté, énergie, confiance en soi. Le STOL, producteur de ces qualités intellectuelles par ses sels minéraux et ses sels nerveux, se trouve Pharmacie Laire, 111, r. de Turenne, Paris, et t^{tes} pharmacies.

APRES LES FRUITS

Vos enfants ont mangé des fruits, pommes, poires, etc., qui sont le mode de propagation habituel des vers. Le Vermifuge Yono expulsera ces parasites en désinfectant l'intestin. Yono chasse et tue tous les vers. Yono Ph¹, 4 fr. et Labor. Yono, Palmpol.

Baume Tue-Nerf Miriga

Suppression instantanée, sans douleur, des MAUX DE DENTS

Sont produits efficaces 30 années de succès. 11, 13 et 15 pharmacies Laroche et C^{ie}, 78, rue de la Harpe, Paris, 5, r. Dolez, LYON-ODLILLE.

L'efficacité d'un produit prime tout... c'est pourquoi... vous devez acheter

L'ASPIRINE BAYER

Un garçon de deux ans, trouvé place Saint-Philippe-du-Roule

ÉVITEZ LA GRIPPE en soignant votre gorge

Hier à Maisons-Laffitte. — Résultats

PREMIER DE SENART

- (A. vend. sur ench. — 7.500 fr. — 1.100 m.)
1. Musorole (A. Rabbe).....G 247 50
 2. Red Chaparral (G. Dufosse).....P 27 50
 3. Pico Blanco (L. Vaiselbach).....P 52 50
 4. Phintia (C. Lallande).....Non placés
 5. Sandgate (E. Leroux).....Non placés
 6. Salsol (A. Rabbe).....Non placés
 7. Salsol (A. Rabbe).....Non placés
 8. Salsol (A. Rabbe).....Non placés
 9. Salsol (A. Rabbe).....Non placés
 10. Salsol (A. Rabbe).....Non placés

PREMIER LA FINETTE

- (10.000 francs. — 1.200 mètres.)
1. Sonardère (J. Drancourt).....G 389 50
 2. Little Paddy (A. Rabbe).....P 10 50
 3. Pure Love (R. Teulé).....P 10 50
 4. My Love Ronald (G. Lallande).....Non placés
 5. Pico Blanco (L. Vaiselbach).....Non placés
 6. Phintia (C. Lallande).....Non placés
 7. Sandgate (E. Leroux).....Non placés
 8. Salsol (A. Rabbe).....Non placés
 9. Salsol (A. Rabbe).....Non placés
 10. Salsol (A. Rabbe).....Non placés

PREMIER DE SAINTEUL

- (A. vend. sur ench. — 7.500 fr. — 2.400 m.)
1. Langenerie (A. Saxe).....G 72 50
 2. Bandours II (A. Lallande).....P 15 50
 3. Alacazar (E. Hervé).....P 15 50
 4. Don Bartolo (E. Durand).....Non placés
 5. Mandore (M. Bellier).....Non placés
 6. Aragon (A. Rabbe).....Non placés
 7. Ghiberti (G. Dufosse).....Non placés
 8. Barbas (C. Lallande).....Non placés
 9. Radotier (R. Teulé).....Non placés
 10. Pico Blanco (L. Vaiselbach).....Non placés

PREMIER HANUS

- (20.000 francs. — 2.600 mètres.)
1. Papillon Rose (A. Rabbe).....G 22 50
 2. Bala (C. Elliott).....P 8 50
 3. Charles the Second (A. Rabbe).....P 8 50
 4. Roselva (G. Dufosse).....Non placés
 5. Huchet (R. Germond).....Non placés
 6. L'Union (R. Germond).....Non placés
 7. Caris (A. Lallande).....Non placés
 8. Aulus (R. Germond).....Non placés
 9. Marlborough (G. Dufosse).....Non placés
 10. Lord Diamond (J. Rosso).....Non placés

PREMIER DE LA GENEVAYE

- (Hand. — 12.500 francs. — 3.100 mètres.)
1. King County (J. Jennings).....G 43 50
 2. Bannero (J. Testa).....P 17 50
 3. Rue Franklin (R. Durand).....P 17 50
 4. Tortoise Shell (R. Durand).....Non placés
 5. Pierre le Grand (R. Teulé).....Non placés
 6. Miquel (M. Leroy).....Non placés
 7. Syran (G. Dufosse).....Non placés
 8. Gout de Pique (C. Herbert).....Non placés
 9. La Mauvaise II (C. Franco).....Non placés
 10. Odéa (G. Dufosse).....Non placés

PREMIER LE PRODIGE

- (10.000 francs. — 1.200 mètres.)
1. Pongatchew (R. Fortin).....G 27 50
 2. M. André Privat.....P 13 50
 3. Kruger (G. Dufosse).....P 20 50
 4. Vitor (C. Mac Auliffe).....Non placés
 5. Gout de Pique (C. Herbert).....Non placés
 6. Gout de Pique (C. Herbert).....Non placés
 7. Gout de Pique (C. Herbert).....Non placés
 8. Gout de Pique (C. Herbert).....Non placés
 9. Gout de Pique (C. Herbert).....Non placés
 10. Gout de Pique (C. Herbert).....Non placés

PREMIER DE L'ARAGONNE

- (Hates. hand. — 10.000 fr. — 2.800 m.)
1. Sabbat (P. Parvillat).....G 50 50
 2. Gin Fizz II (R. Dornasle).....P 25 50
 3. L'Ami Picrot (G. Dufosse).....P 25 50
 4. Belle Iris (M. Brunet).....Non placés
 5. Carlomond (A. Caren).....Non placés
 6. Les Batailles III (G. Carro).....Non placés
 7. Les Batailles III (G. Carro).....Non placés
 8. Les Batailles III (G. Carro).....Non placés
 9. Les Batailles III (G. Carro).....Non placés
 10. Les Batailles III (G. Carro).....Non placés

Aujourd'hui à Saint-Cloud, à 13 h. 30

NOS PHONOTICS

- Pris d'Abdon (A. vend. 7.500 francs. 2.000 mètres) : Miss Rabel, Gracie Clé.
- Pris de Champagne-Saint-Hilaire (20.000 francs. 2.100 mètres) : Mydas, White Bait.
- Pris d'Armanville (A. vend. 7.500 francs. 2.000 mètres) : Gris Perle, Inceus Patuit.
- Pris de Lézard-Chêne (hand. 25.000 francs. 1.800 m.) : Highbred, Médaille.
- Pris Finasseur (12.500 fr. 1.900 m.) : Lalo, Nébulus.

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

L'HISTOIRE D'UN COUP DE POING ET DE SES CONSÉQUENCES DEVANT LE JURY

Lorsque les magistrats qui composent hier la cour d'assises ont entendu les débats, ils ont été frappés par la violence du coup de poing.

Avec quelle arme ? Je n'en sais rien !

Oh ! mais c'est très grave !

L'accusé, Joseph-Marie Labbaye, 28 ans, rue des Liserons, à Châteaufort, un pavillon qui a été construit par son père, a été condamné à six mois de prison.

Le coup de poing a été porté sur un tonton qui n'avait rien de sévère.

Vous avez été frappé, Labbaye ?

Avec quelle arme ? Je n'en sais rien !

Oh ! mais c'est très grave !

L'accusé, Joseph-Marie Labbaye, 28 ans, rue des Liserons, à Châteaufort, un pavillon qui a été construit par son père, a été condamné à six mois de prison.

Le coup de poing a été porté sur un tonton qui n'avait rien de sévère.

Vous avez été frappé, Labbaye ?

Avec quelle arme ? Je n'en sais rien !

Oh ! mais c'est très grave !

L'accusé, Joseph-Marie Labbaye, 28 ans, rue des Liserons, à Châteaufort, un pavillon qui a été construit par son père, a été condamné à six mois de prison.

Le coup de poing a été porté sur un tonton qui n'avait rien de sévère.

Vous avez été frappé, Labbaye ?

Avec quelle arme ? Je n'en sais rien !

Oh ! mais c'est très grave !

L'accusé, Joseph-Marie Labbaye, 28 ans, rue des Liserons, à Châteaufort, un pavillon qui a été construit par son père, a été condamné à six mois de prison.

Le coup de poing a été porté sur un tonton qui n'avait rien de sévère.

Vous avez été frappé, Labbaye ?

Avec quelle arme ? Je n'en sais rien !

Oh ! mais c'est très grave !

L'accusé, Joseph-Marie Labbaye, 28 ans, rue des Liserons, à Châteaufort, un pavillon qui a été construit par son père, a été condamné à six mois de prison.

Le coup de poing a été porté sur un tonton qui n'avait rien de sévère.

Vous avez été frappé, Labbaye ?

Avec quelle arme ? Je n'en sais rien !

Oh ! mais c'est très grave !

L'accusé, Joseph-Marie Labbaye, 28 ans, rue des Liserons, à Châteaufort, un pavillon qui a été construit par son père, a été condamné à six mois de prison.

Le coup de poing a été porté sur un tonton qui n'avait rien de sévère.

Vous avez été frappé, Labbaye ?

Avec quelle arme ? Je n'en sais rien !

Oh ! mais c'est très grave !

L'accusé, Joseph-Marie Labbaye, 28 ans, rue des Liserons, à Châteaufort, un pavillon qui a été construit par son père, a été condamné à six mois de prison.

Le coup de poing a été porté sur un tonton qui n'avait rien de sévère.

Vous avez été frappé, Labbaye ?

Avec quelle arme ? Je n'en sais rien !

Oh ! mais c'est très grave !

L'accusé, Joseph-Marie Labbaye, 28 ans, rue des Liserons, à Châteaufort, un pavillon qui a été construit par son père, a été condamné à six mois de prison.

Le coup de poing a été porté sur un tonton qui n'avait rien de sévère.

Vous avez été frappé, Labbaye ?

Avec quelle arme ? Je n'en sais rien !

Oh ! mais c'est très grave !

L'accusé, Joseph-Marie Labbaye, 28 ans, rue des Liserons, à Châteaufort, un pavillon qui a été construit par son père, a été condamné à six mois de prison.

Le coup de poing a été porté sur un tonton qui n'avait rien de sévère.

Vous avez été frappé, Labbaye ?

Avec quelle arme ? Je n'en sais rien !

Oh ! mais c'est très grave !

L'accusé, Joseph-Marie Labbaye, 28 ans, rue des Liserons, à Châteaufort, un pavillon qui a été construit par son père, a été condamné à six mois de prison.

Le coup de poing a été porté sur un tonton qui n'avait rien de sévère.

Vous avez été frappé, Labbaye ?

Avec quelle arme ? Je n'en sais rien !

Oh ! mais c'est très grave !

L'accusé, Joseph-Marie Labbaye, 28 ans, rue des Liserons, à Châteaufort, un pavillon qui a été construit par son père, a été condamné à six mois de prison.

Le coup de poing a été porté sur un tonton qui n'avait rien de sévère.

Vous avez été frappé, Labbaye ?

Avec quelle arme ? Je n'en sais rien !

Oh ! mais c'est très grave !

L'accusé, Joseph-Marie Labbaye, 28 ans, rue des Liserons, à Châteaufort, un pavillon qui a été construit par son père, a été condamné à six mois de prison.

Le coup de poing a été porté sur un tonton qui n'avait rien de sévère.

Vous avez été frappé, Labbaye ?

Avec quelle arme ? Je n'en sais rien !

Oh ! mais c'est très grave !

L'accusé, Joseph-Marie Labbaye, 28 ans, rue des Liserons, à Châteaufort, un pavillon qui a été construit par son père, a été condamné à six mois de prison.

Le coup de poing a été porté sur un tonton qui n'avait rien de sévère.

Vous avez été frappé, Labbaye ?

Avec quelle arme ? Je n'en sais rien !

Oh ! mais c'est très grave !

L'accusé, Joseph-Marie Labbaye, 28 ans, rue des Liserons, à Châteaufort, un pavillon qui a été construit par son père, a été condamné à six mois de prison.

Le coup de poing a été porté sur un tonton qui n'avait rien de sévère.

Vous avez été frappé, Labbaye ?

Avec quelle arme ? Je n'en sais rien !

Oh ! mais c'est très grave !

L'accusé, Joseph-Marie Labbaye, 28 ans, rue des Liserons, à Châteaufort, un pavillon qui a été construit par son père, a été condamné à six mois de prison.

Le coup de poing a été porté sur un tonton qui n'avait rien de sévère.

Vous avez été frappé, Labbaye ?

Avec quelle arme ? Je n'en sais rien !

Oh ! mais c'est très grave !

L'accusé, Joseph-Marie Labbaye, 28 ans, rue des Liserons, à Châteaufort, un pavillon qui a été construit par son père, a été condamné à six mois de prison.

Le coup de poing a été porté sur un tonton qui n'avait rien de sévère.

Vous avez été frappé, Labbaye ?

Avec quelle arme ? Je n'en sais rien !

Oh ! mais c'est très grave !

L'accusé, Joseph-Marie Labbaye, 28 ans, rue des Liserons, à Châteaufort, un pavillon qui a été construit par son père, a été condamné à six mois de prison.

Le coup de poing a été porté sur un tonton qui n'avait rien de sévère.

Vous avez été frappé, Labbaye ?

Avec quelle arme ? Je n'en sais rien !

Oh ! mais c'est très grave !

L'accusé, Joseph-Marie Labbaye, 28 ans, rue des Liserons, à Châteaufort, un pavillon qui a été construit par son père, a été condamné à six mois de prison.

Le coup de poing a été porté sur un tonton qui n'avait rien de sévère.

Vous avez été frappé, Labbaye ?

Avec quelle arme ? Je n'en sais rien !

Oh ! mais c'est très grave !

L'accusé, Joseph-Marie Labbaye, 28 ans, rue des Liserons, à Châteaufort, un pavillon qui a été construit par son père, a été condamné à six mois de prison.

Le coup de poing a été porté sur un tonton qui n'avait rien de sévère.

Vous avez été frappé, Labbaye ?

Avec quelle arme ? Je n'en sais rien !

Oh ! mais c'est très grave !

L'accusé, Joseph-Marie Labbaye, 28 ans, rue des Liserons, à Châteaufort, un pavillon qui a été construit par son père, a été condamné à six mois de prison.

Le coup de poing a été porté sur un tonton qui n'avait rien de sévère.

Vous avez été frappé, Labbaye ?

Avec quelle arme ? Je n'en sais rien !

Oh ! mais c'est très grave !

L'accusé, Joseph-Marie Labbaye, 28 ans, rue des Liserons, à Châteaufort, un pavillon qui a été construit par son père, a été condamné à six mois de prison.

Le coup de poing a été porté sur un tonton qui n'avait rien de sévère.

Vous avez été frappé, Labbaye ?

Avec quelle arme ? Je n'en sais rien !

Oh ! mais c'est très grave !

Quatre enfants vivaient dans les immondices

Les parents sont tenus à la disposition du commissaire

A la suite de plusieurs dépositions de personnes habitant l'immeuble situé 3, rue de Bouy, à l'angle de la rue de la Butte-aux-Cailles, une enquête fut entreprise par M. Fauvel, commissaire du quartier, sur les agissements dont se seraient rendus coupables vis-à-vis de leurs enfants les époux Doumet, qui occupent un logement dans l'immeuble.

Dans une pièce du rez-de-chaussée, donnant sur une cour intérieure, prolongée par une sorte de réduit sans fenêtre, au milieu d'un amas indescriptible de détritus et d'objets hétéroclites, vivaient une famille de six personnes, le père, Emile Doumet, trente-huit ans ; la mère, Gergette, et quatre enfants : Gergette, onze ans ; André, six ans ; Lucile, quatre ans, et la petite Yvette, six mois.

Dans la première pièce, les enfants couchaient, noirs de crasse, sur un amas de draps sales et de chiffons. Le réduit, meublé d'une pailleasse, abritait les parents. Au mur, du papier mouillé, de faire appliquer sur les chaudières, les contrôles de la main-d'œuvre étrangère et de faire mettre en chantier des travaux édilitaires depuis longtemps prévus.

M. André Payer a adressé une lettre à M. Puch pour lui demander de réunir avant la rentrée des Chambres le groupe des députés de la Seine qu'il préside en vue d'examiner les mesures qui pourraient être prises pour apporter un remède à l'abaissement du niveau du mètre du travail et pour parer à la crise du chômage.

Pour remédier à la crise du chômage, M. Louis Gellu, conseiller municipal, vient d'écrire au préfet de la Seine, aux efforts duquel il rend hommage, de faire appliquer sur les chaudières, les contrôles de la main-d'œuvre étrangère et de faire mettre en chantier des travaux édilitaires depuis longtemps prévus.

Une proposition de M. Rouquier relative à l'assistance aux vieillards

M. Louis Rouquier, député de Saint-Denis, vient de déposer une proposition de loi destinée à faire cesser une anomalie — et une injustice — dans l'application de la loi de 1905 relative à l'assurance obligatoire aux vieillards.

Suivant cette loi, l'assuré qui perçoit une allocation d'ascendant fils mort à la guerre) peut bénéficier intégralement en même temps de la loi de 1905. En revanche, alors que l'allocation d'ascendant est de 1.920 francs, le titulaire de l'allocation du combattant (qui n'est, au maximum, que de 1.200 francs) se voit déduire de son allocation d'assistance aux vieillards le montant de son allocation du combattant.

Il y a là une inégalité choquante, d'autant que l'omission commise, lors du vote de la « retraite du combattant », d'une disposition analogue à celle qui avait été insérée dans la loi du 26 novembre 1926.

C'est cette inégalité que M. Rouquier demande à la Chambre de faire disparaître, en ajoutant à l'article 20 de la loi de 1905 sur l'assistance.

Le banquier Armand Meunier condamné à 2.000 fr. d'amende

A huitaine dernière, devant la 11^e chambre correctionnelle, comparait le banquier Armand Meunier, poursuivi et c'était le premier cas de ce genre qui se présentait — en vertu de la récente loi sur la répression de l'exercice illégal de la profession de banquier.

Hier, le tribunal a condamné Armand Meunier à 2.000 francs d'amende.

Le congrès du parti socialiste français

Le congrès annuel de la Fédération de la Seine du parti socialiste français aura lieu le dimanche 15 novembre à la mairie de Charenton-le-Pont.

Après une allocution du docteur Thévenin, maire, conseiller général et secrétaire général du parti, le congrès entendra le rapport moral présenté par M. Lucien Duval, secrétaire adjoint ; le rapport financier de M. Paul Petit, trésorier général ; et le rapport sur l'organisation de la cotisation par M. Vandenbrun.

Le congrès discutera ensuite les rapports sur « la Fédération européenne », par M. René Georges-Etienne, secrétaire adjoint, sur « l'orientation de la production agricole », par M. Louis Gellu, secrétaire adjoint, et sur « le programme électoral », par M. Paul Petit, secrétaire adjoint.

Après le congrès aura lieu un grand banquet présidé par M. Frédéric

LE PRODIGIEUX ESSOR

de CÉGÉTO a ses raisons :

En fourrure, en couture, un choix unique au monde. Des prix sans concurrence sur le marché. Les plus larges facilités de paiement sans formalité ennuyeuse.

**Samedi 7
Lundi 9
Mardi 10**
et jours suivants

5 étages de Manteaux. Manteaux toutes fourrures, Manteaux en draperies exclusives haute couture, tous garnis de fourrures nouvelles. Une infinité de modèles de cols, parements et bandes toutes fourrures, prêts à poser. Des renards, cravates, écharpes, peaux, par milliers.

Catalogue franco dans le monde entier



MANTEAU en drap pure laine très belle qualité, coloris vert noir ou marron, grand col mode, fac. RENARD noir, entièrement doublé sergé.	MANTEAU en très belle diagonale pure laine, travail couture, grand col droit et parements façon ASTRANKAN , coloris marron, noir et vert, entièrement doublé crêpe de Chine.	MANTEAU fait par tailleur, en très beau drap pure laine marron et noir, col mode façon HUDSON entièrement doublé satin.	PELISSE en très beau drap noir pure laine, modèle très façonné avec découpes, entièrement fourrée, façon HUDSON pleines peaux, grand col châle façon HUDSON .	Très élégante PELISSE façon grand tailleur, en drap pure laine tout premier choix, modèle exclusif, entièrement fourrée façon chinchilla, grand col ASTRANKAN gris véritable.
Sensationnel	Sensationnel	Sensationnel	Sensationnel	Sensationnel
245.	395.	425.	795.	1195.



SENSATIONNEL. Très beau Col boule mode façon Loutre ou façon Ragondin, ouaté, prêt à poser... **29.**
SANS PRÉCÉDENT. Très grand Col forme nouvelle, façon Renard bleu, noir ou platine, ouaté, prêt à poser... **69.**
QUATRE LOTS DE PEaux.
Petit-Gris naturel... **15. et 10.**
Hermine Lasky... **25. et 19.**



FOURRAGES utatinés prêts à poser colombia mx. 119. Façon chinchilla. 195. Australia blond pleines peaux. 245.	HAUTE NOUVEAUTÉ Col Boule en Pattes de Kid noir, platine ou mordoré, ouaté, prêt à poser... 99. EXTRAORDINAIRE. Col très mode en petit-gris naturel (ventres) très pur, tout premier choix, ouaté, prêt à poser... 99. UNIQUE A PARIS Très beaux Cois mode astrakan véritable ouaté prêt à poser... 195. La garniture col et parements mode... 395.	SENSATIONNEL MANTEAU façon loutre col et parements mode, entièrement doublé broché. 279.	TRÈS MODE VESTE en veau d'Asie véritable, très souple, entièrement doublée crêpe de Chine. 595.	HAUTE NOUVEAUTÉ Très élégant MANTEAU en rat d'Amérique véritable, travail haute fourrure, doublé très richement. 1695.	UNIQUE A PARIS MANTEAU astrakan véritable, travail pleines peaux haute fourrure doublé très richement. 2200.	SENSATIONNEL MANTEAU petit-gris naturel, travail haute fourrure, doublé très richement. 2650.
---	---	--	---	--	--	---

A 1 minute 1/2 de l'Opéra

CÉGÉTO

4 bis, Rue de Cléry - Paris 2^e entre les rues Réaumur et Montmartre.

HENRI ESDERS

AU PONT NEUF, 124, RUE DE RIVOLI - A LA TOUR St-JACQUES, 88, RUE DE RIVOLI
SUCCURSALES
LYON, 67, Rue de la République MARSEILLE, 34, Rue St-Ferréol LILLE, 12, Rue Faidherbe

DU SAMEDI 7 AU 14 NOVEMBRE

20% DE

SUR TOUS NOS PRIX

RAYON SPÉCIAL DE VÊTEMENTS SUR MESURE

Très beau choix de tissus nouveauté, coloris et dessins classiques ou mode — Deux essayages

COMPLETS VESTONS OU PARDESSUS HIVER							
Prix actuels.	245.»	295.»	375.»	450.»	525.»	595.»	675.»
Prix après rabais.	196.»	236.»	300.»	360.»	420.»	476.»	540.»

PARDESSUS POUR HOMMES		COMPLETS POUR HOMMES	
Prix actuels	Prix après rabais	Prix actuels	Prix après rabais
En draperie unie, marengo et teintes mode... 75.	60.	En draperie fantaisie nouveauté... 75.	60.
En tissu drapé uni, belle qualité... 145.	116.	En beau tissu fantaisie, dessins classiques, mode, noir, bleu... 145.	116.
En belle draperie de Sedan, coloris dernière nouveauté... 245.	196.	En tissu peigné, dessins et coloris haute nouveauté... 245.	196.
En très belle draperie d'El-beuf, toutes nuances... 345.	276.	En beau peigné, tissu d'usage, belle fantaisie et noir ou bleu... 345.	276.
	316.		316.

POUR HOMMES		POUR DAMES	
Prix actuels	Prix après rabais	Prix actuels	Prix après rabais
CHEMISE en très beau tenné, devant fantaisie, avec 2 col assorti... 24.	19.20	MANTEAU en fourrure colombia de choix, belle imitation de loutre, entièrement doublé beau sergé... 375.	300.
CALEÇON ou GILET en tricot supérieur, article fort, beige ou écru... 15.	12.	MANTEAU en belle peluche de soie, entièrement doublé sergé, grand col boule castorette ou belle imitation renard noir... 325.	260.
PULL-OVER ou GILET tailleur avec manches, en laine fantaisie chinée beige ou marron... 45.	36.	MANTEAU en drap souple, brillant ou belle diagonale fantaisie, entièrement doublé sergé... 245.	196.
DERBY veste box noir, très belle qualité, du 3/4 au 4/4... 75.	60.	MANTEAU en drap souple, brillant ou belle diagonale fantaisie, entièrement doublé sergé... 245.	196.
RICHELIEU chemise noir, bout verni, avec ou sans élastique... 105.	84.	Élégante ÉCOSSAISE renard isabelle... 250.	200.
FEUTRE souple, bord coupé franc ou bordé, noir, gris ou beige... 37.	29.60	Confortable GILET tricot laine, qualité extra... 44.	35.20
POUR GARÇONNETS		POUR FILLETES	
Prix actuels	Prix après rabais	Prix actuels	Prix après rabais
PARDESSUS baby raglan, en draperie fantaisie mode, dos martingale, 2 à 8 ans... 60.	48.	Jolie GRAVATE fourrure blanche, façon hermine... 14.	11.20
VAREUSE en très belle ratine bleue, entièrement doublée flanelle, 2 à 8 ans... 80.	64.	MANTEAU en belle ratine marine, entièrement doublé sergé. Le 4 ans... 55.	44.
PARDESSUS croisé mode ou raglan en belle draperie nouveauté, entièrement doublé, 8 ans... 105.	84.	MANTEAU en drap belle qualité, col castorette, entièrement doublé beau sergé. Le 4 ans... 95.	76.

Ces articles existent également pour Jeunes Gens.

HABILLEMENTS

OR ACHAT TRÈS CHER Brillante Bijoux
SIMONO, 24, r. Fg-Montmartre (1^{er} ét.)

AU CHÊNE CENTENAIRE
44
RUE S'DOMINIQUE PARIS (7^e)
MÉTRO INVALIDES

EN 15 MOIS A 150 FRs
CHAMBRE CHÊNE MASSIF

1^{er} VERSEMENT 1 MOIS APRÈS LIVRAISON

CADEAU
GARNITURE CHEMINÉE, MARBRE VÉRITABLE
3 PICES, GARANTIE 5 ANS

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

UNIQUE EN FRANCE
CARROSSERIE TOUT ACIER

MARQUE STERLAM

Lancée par le
SALON DE LA VOITURE D'ENFANTS
83, boulevard Barbes, Paris (18^e)
La plus importante maison de voitures et lits laqués. Catalogue et exposition franco.
Grande Vente réclame. Prix sans précédent.

Pour vous **LOGER**
confortablement
A BON MARCHÉ
Voyez
ciment armé
et plâtre armé

BONMARCHAND
Garages - Abri de jardins, etc.
EXPOSITION - 79, Rue du Moulin de Pierre
CLAMART - Tél. : 53 - FACILITES
OUVERT LE DIMANCHE

HABILLEZ-VOUS
SUR MESURE AVEC
10
MOIS DE CRÉDIT
CHEZ UN BON TAILLEUR
WILLIAMS
4, RUE DU PONCEAU
Juste à la sortie du métro RÉAUMUR
le magasin est ouvert sans arrêt
de 9^h à 20^h et Dimanche matin.

Sous les yeux WILLIAMS, distributeur
gracieusement un grand nombre de cadeaux
Bijoux, automatiques, estampilles
chronomètres, pend. de précision.

UNE ORGANISATION UNIQUE

LA MAISON

Société Anonyme au Capital de 1.500.000 Frs.
SIÈGE SOCIAL : 97, RUE DE ROME - PARIS (XVII^e)
TÉLÉPHONE : CARNOT 84-80 - 84-81 - 08-42

LA LOI LOUCHEUR SANS CONCURRENCE

AVOIR UN TERRAIN... UNE MAISON...
CAPITAL CERTAIN DE L'EXISTENCE

La Société "LA MAISON" invite tous ceux qui n'ont pas encore pris la décision de faire construire à venir prendre gratuitement tous les renseignements concernant les avantages de cette loi. Nous nous chargeons de toutes les formalités sans aucune démarche de votre part et sans délai. Exécution des plus rapides. Vous aurez toujours un loyer à payer quel qu'il arrive dans votre vie. N'attendez plus... N'hésitez plus... Ceci entièrement dans vos intérêts

VISITEZ NOS STANDS-EXPOSITIONS
(ouvertes tous les jours, dimanches et fêtes)

18, RUE LACORDAIRE - PARIS (XV^e) 85, AVENUE SÉRETAN - PARIS (XIX^e)

SEUL, LE CHAUFFAGE CENTRAL IDEAL CLASSIC

est vraiment
ÉCONOMIQUE

Grâce au rendement
inégalé de la Chaudière
"IDEAL CLASSIC"
le Chauffage Central
revient à

moins de
7 centimes

par heure et par radia-
teur. Aucun chauffage
n'est aussi économique.

Veillez utiliser le coupon
ci-dessous pour recevoir
franco et sans engagement
de votre part notre brochure
explicative, illustrée N° 9.

BON POUR envoi gratuit
de la brochure illustrée
"IDEAL CLASSIC" N° 9.

COMPAGNIE NATIONALE DES RADIATEURS

CRÉATRICE DU CHAUFFAGE CENTRAL "IDEAL CLASSIC"
149, Boulevard Haussmann, PARIS (8^e)

Meublez-vous
en

RUSTIQUE

et adressez-vous à une maison
SÉRIEUSE et SPÉCIALISÉE

L'ÉTABLI Lit. 51-43

812, boulevard Saint-Germain, PARIS VII^e

Devis-Présentations d'ensembles-Occasions

FACILITÉS DE PAIEMENT

Pendant NOVEMBRE vous trouverez aux
Etablissements MARTIN & BELLEMIN, 8, place
des 3 Communes, ROMAINVILLE (S.), un
CHALET A TRIPLE PAROI
AU MEME PRIX qu'à double paroi.
GARANTISSEZ-VOUS contre le FROID.
Plus d'humidité, plus d'incendie avec
notre REVÊTEMENT SPÉCIAL appliqué
sur toutes CONSTRUCTIONS. Exposition
ouverte t. l. j., dim. et fêtes. Tram. 95 A.

SALLE A MANGER CHÊNE PATINÉ

135^f PAR MOI
BUFFET 5 PORTES DESSUS MARBRE
TABLE ALLONGÉE 6 CHAISES
LIVRAISON FRANCO

PAYABLE EN 20 MOIS
1^{er} versement 1 mois
APRÈS LIVRAISON.

MAGASIN DE LA GARE DU NORD
184, FAUBOURG SAINT-DENIS, PARIS

A DEUX MINUTES
DE LA GARE DU NORD

LA MORVANDELLE

Amicale des originaires des régions
BOURGOGNE, MORVAN, NIVERNAIS
donne des bals chaque dimanche de 20 h.
à minuit, dans les belles salles de la
Mutualité, rue Saint-Victor (5^e arr.). En
outre des danses modernes, les danses
anciennes, au son de la vielle et de la cornemuse,
remportent un grand succès. Prix des
entrées : 5 fr. pour les sociétaires et leur
famille - 2 salons - 2 orchestres. La Mor-
vandelle, Sté Amicale et Philanthropique,
25, r. Saint-Maur (XI^e). Tél. Roquette 75-54.

MALADES

Les D^{rs} Spécialistes de l'Institut National de
Médecine, 55, B^e de Sebastopol, 55, à Paris
(D^{rs} JULLIARD, D^r JULLIARD, D^r JULLIARD) ont
mis au point une installation unique : Rayons X - Ultra-Violet - Diathermie -
Laboratoire, etc. 47 salles de traitement, 4 sa-
lons d'attente. Prix les plus bas.
Traitement des maladies du POUMON et des
bronches, ESTOMAC, Foie, Intestin, CŒUR.
Tous soins et opérations dans les maladies du
NEZ, GORGE, OREILLES. Remarques
résultats dans la SURDITÉ, Bourdonne-
ments, Sifflements, Vertiges, Maladies de la
PEAU, maladies des femmes, traitements
rapides et modernes, VARICES, HÉMO-
RROÏDES, disparition définitive en quelques
séances, DOULEURS, Rhumatismes, SCIA-
TIQUE, guérison rapide. Consult. tous les
jours de 9 à 12 h., de 15 à 20 h. et dim. matin.

LES POELES GODIN

MEILLEURS ET MOINS CHERS

MESDAMES

Voici l'hiver ! Attendez pas pour acheter
votre GODIN. Calorifères, poeles, cui-
sinières émaillées, 1.500 modèles. Demandez
le catalogue : LEON GUILLOU,
11, boulevard du Temple. Archives 10-87.
Livraison à domicile Paris et banlieue.

CHAUFFAGES

CHAPPÉE & IDEAL-CLASSIC

30 % d'économie

Etablissements FAYOLE

installateurs

67, rue du Département - PARIS-18^e

Tél : NORD 38-82

Service de montage organisé par
autos jusqu'à 80 kilom. de Paris

DEVIS GRATUITS

COLONIES

Age : 18 à 25 ans, pr. serv. mil. Pas de diplôme. Ecr. à
l'Ecole Spéciale d'Administration, 4, rue Férou, Paris-6^e

Concours en France Avril 1932. Ingénieur des
Travaux Publics de l'Etat, soit en France soit aux

IMPERFORABLE

HILL STYLES

SECURITE - ECONOMIE 50 %

chez tous les agents de la région

LAUTONOTON 29, RUE SALNEUVE

Machines à coudre

ANTINEA

30, rue Cambronne, PARIS

Neuf, par. 10 a., dep. 600 fr. Nat. élect.

Occ. Singer, dep. 200 fr. Répar.

1^{er} marq. Exp. prov. Dem. catal.

Machine à coudre

ANTINEA

30, rue Cambronne, PARIS

Neuf, par. 10 a., dep. 600 fr. Nat. élect.

Occ. Singer, dep. 200 fr. Répar.

1^{er} marq. Exp. prov. Dem. catal.

Machine à coudre

ANTINEA

30, rue Cambronne, PARIS

Neuf, par. 10 a., dep. 600 fr. Nat. élect.

Occ. Singer, dep. 200 fr. Répar.

1^{er} marq. Exp. prov. Dem. catal.

Machine à coudre

ANTINEA

30, rue Cambronne, PARIS

Neuf, par. 10 a., dep. 600 fr. Nat. élect.

Occ. Singer, dep. 200 fr. Répar.

1^{er} marq. Exp. prov. Dem. catal.

Machine à coudre

ANTINEA

30, rue Cambronne, PARIS

Neuf, par. 10 a., dep. 600 fr. Nat. élect.

Occ. Singer, dep. 200 fr. Répar.

1^{er} marq. Exp. prov. Dem. catal.

Machine à coudre

ANTINEA

30, rue Cambronne, PARIS

Neuf, par. 10 a., dep. 600 fr. Nat. élect.

Occ. Singer, dep. 200 fr. Répar.

1^{er} marq. Exp. prov. Dem. catal.

Machine à coudre

ANTINEA

30, rue Cambronne, PARIS

Neuf, par. 10 a., dep. 600 fr. Nat. élect.

Occ. Singer, dep. 200 fr. Répar.

1^{er} marq. Exp. prov. Dem. catal.

Machine à coudre

ANTINEA

30, rue Cambronne, PARIS

Neuf, par. 10 a., dep. 600 fr. Nat. élect.

Occ. Singer, dep. 200 fr. Répar.

1^{er} marq. Exp. prov. Dem. catal.

Machine à coudre

ANTINEA

30, rue Cambronne, PARIS

Neuf, par. 10 a., dep. 600 fr. Nat. élect.

Occ. Singer, dep. 200 fr. Répar.

1^{er} marq. Exp. prov. Dem. catal.

Machine à coudre

ANTINEA

30, rue Cambronne, PARIS

Neuf, par. 10 a., dep. 600 fr. Nat. élect.

Occ. Singer, dep. 200 fr. Répar.

1^{er} marq. Exp. prov. Dem. catal.

Machine à coudre

ANTINEA

30, rue Cambronne, PARIS

Neuf, par. 10 a., dep. 600 fr. Nat. élect.

Occ. Singer, dep. 200 fr. Répar.

1^{er} marq. Exp. prov. Dem. catal.

VOUS QUI SOUFFREZ

traitez-vous-mêmes les rhumatismes, ar-
throse, varices, hémorroïdes, eczéma,
brûlures et toute maladie occasionnée par
une mauvaise circulation sanguine avec
EFFLUVIONOR, petit appareil portatif,
générateur de rayons violets et non. Sim-
ple, sans danger. Aucune sensation élec-
trique désagréable. Brochure médicale de
détail, livrée avec chaque appareil, de-
puis 225 fr., catalogue franco.
Massages médicaux, chirurgicaux, sur or-
donnance médicale par infirmière mas-
seuse diplômée de l'Etat, ex-infirmière-
chef de la Légion d'honneur, attachée à
l'établissement.
Massage facial, soins de beauté.
OZONIZATION, générateur d'ozone, purifie
l'air, fait disparaître toutes les mauvaises
odeurs qu'elles soient. Merveilleux
pour asthme, emphyseme, bronchite, oo-
quelusie, laryngite. Cet appareil fonctionne
sur tous les courants et sous les voltages.
Franco 50 fr. Nombreuses références et
attestations. Brochure médicale contre 3 fr.
SOC. APPAREILLAGE MODERNE et SCIENTIFIQUE
105, Rue Lamarck, PARIS (18^e). (Métro Lamarck)

on traite
des affaires
d'or... A

**LA FOIRE
PERMANENTE
DU MEUBLE**

2, rue de Châteaudun, PARIS

ENTRÉE GRATUITE

MANTEAUX

sur mesure, essayages

garnis très belle fourrure

67^f

10 mensurations

voir également nos modèles de Robes

LADY'S, 6 bis, rue du 4-Septembre, Métro

Catalogue franco sur demande

OR

Achat OR, 201, rue de la Chapelle, Dentier

Jean, 57, rue Châteaudun - Eau. N° République

l'homme chic
s'habille
sur mesure

50^f LA COMMANDE

100^f LA LIVRAISON

ET LE 10^e JOUR EN

6 ou 10

VERGEMENTS/MENSUELS

TAILLEUR

"Jack"

63, RUE MESLAY, PARIS

(PORTE S^t MARTIN)

magasin ouvert de 9^h à 19^h 30 et Dim. matin

Les employés de commerce

et le secret professionnel

Cet employé comptable chez un
gros industriel avait reçu, en l'absence
de son patron, le contrôle des contri-
butions directes, venu pour jeter un
regard curieux dans les livres de com-
merce de la firme.
Les déclarations du patron sur le
chiffre d'affaires, sur les revenus pa-
raissaient suspectes à cette grande
dame d'administration qui établit nos
feuilles d'impôts.
L'employé comptable avait donc
présenté au contrôleur la comptabi-
lité de la maison, et le contrôleur
l'avait trouvée tout à fait insuffisante
pour exercer le contrôle qui est dans
ses attributions de défenseur vigilant
des ressources de l'Etat.
Pour avoir en mains une attesta-
tion de cette insuffisance constatée
par lui-même, le contrôleur, on ne
sait pourquoi, eut l'idée diabolique de
demander au comptable un certificat
témoinant du fait.
Sans y apporter aucune malice, du
moment que le contrôleur avait vérifié
la comptabilité et constaté son insuffi-
sance, le comptable délivra le certi-
ficat demandé.
L'imprudent !
Quand le patron connut la chose, il
ne la prit pas comme une innocente
amusette. Il déposa contre son com-
ptable une plainte en violation du
secret professionnel, en vertu de l'ar-
ticle 378 du code pénal qui punit
toute révélation volontaire dudit se-
cret.
Voici notre comptable, assez ahuri,
croyant n'avoir rien fait de mal, de-
vant le tribunal correctionnel, puis en
appel devant la cour, où il est finale-
ment acquitté au motif que, s'il doit
être rangé au nombre des « confidentes
nécessaires » tenus au secret profes-
sionnel, il n'était pas, cependant, cou-
pable du délit de divulgation puisque
le certificat par lui remis, sans inten-
tion de nuire, n'avait rien appris qu'il
avait au contrôleur des contributions,
qui avait lui-même constaté le fait
certifié après coup par le comptable.
Mais voici l'encadrement.
Le patron, qui s'était porté partie
civile au procès intenté sur sa plainte,
déféra l'arrêt de la cour d'appel à la
cour de cassation.
Et celle-ci, appliquant la loi dans
toute sa rigueur, a mis à néant l'arrêt
de relaxe ou d'acquiescement du ma-
jeureux comptable, qui va être obligé
d'affronter une deuxième fois les
redoutables tribunaux, d'être en
étage des comparutions chez Thémis.
C'est que, pour la cour suprême,
d'accord en ceci avec la doctrine, avec
ce qu'enseignent les auteurs, du seul
fait que la violation du secret profes-
sionnel est volontaire de la part du
« confident nécessaire » qui y est
tenu, le délit est constant et l'inten-
tion de nuire présumée. Le confident
a agi sciemment, ayant conscience de
communiquer un renseignement qu'il
ne connaissait que par l'exercice de
sa profession. Il est coupable. Et peu
importe que le fait divulgué soit connu
de celui à qui on le divulgue. En l'es-
pèce, le contrôleur pouvait connaître
et connaissait le fait divulgué. Mais
cette circonstance ne saurait avoir
pour effet de relever du secret profes-
sionnel le « confident nécessaire ».
Le secret professionnel est comme
la consigne d'une sentinelle, qui ne
doit la révéler à quiconque et doit
renvoyer au caporal qui la lui a don-
née le curieux indiscret, fût-il capi-
taine, colonel ou général, qui vient la
lui demander.
Le comptable à qui le contrôleur
des contributions demandait le certi-
ficat constatant l'insuffisance, qu'il
connaissait, de la comptabilité de la
maison devait lui répondre : « Adres-
sez-vous donc à mon patron ! C'est
lui qui ça regarde ! Moi, vous savez,
je m'en... tamponne le coquillard ! »
Un tel discours, bien que peu acadé-
mique et qui lui ferait, en effet, les
portes de l'Institut, ne lui aurait pas
ouvert celles, hélas ! de la correction-
nelle. N'est-ce pas utile de le dire et
bon de le savoir ? GILLES GILLOT.

A LA CHAMBRE DES HUISSIERS

DU DEPARTEMENT DE LA SEINE

Le bureau de la chambre des huissiers
du département de la Seine est ainsi com-
posé pour l'année 1931 :
MM. Delhay, président ; Jarrasse, rap-
porteur ; Oudinet, trésorier ; Joubert, se-
crétaire ; Henri Perrin, Foussard, Xavier
Aubry, Lebègue, Joseph Bera, Le Bras,
Rémy, Drouard, Robert Aubry, Bedhet et
Legru, membres.

Au Cercle d'études politiques

Le Cercle d'études politiques reprendra
ses travaux le 16 novembre. La séance de
rentrée sera consacrée à l'étude des conclu-
sions du récent congrès radical-socialiste.

Un gala musical

au profit du sanatorium des cheminots

Dimanche à 14 h. 30, au gymnase municipal,
2, rue Japy, un gala musical au pro-
fit du Sanatorium des cheminots sera
donné par l'harmonie, le choral et l'or-
chestre symphonique de la Société artisti-
que et littéraire des agents de la com-
pagnie P.-L.-M., avec le concours d'artistes
des grandes scènes parisiennes.

Petites nouvelles

de l'Exposition coloniale

Un dîner en l'honneur de M. L. Proust

Sous la présidence de M. Blaisot, mi-
nistre de la Santé publique, les prési-
dents des classes qui composent le
groupe de l'hygiène sociale aux colonies,
dont la vaste exposition fut si
remarquable dans le palais métropolitain,
ont offert hier, au pavillon de Madaga-
scar, un dîner à M. Louis Proust,
supérieur de l'Exposition, président de
leur groupe.
Dans une allocution, M. Proust a, en
ces termes, résumé les conséquences
heureuses de l'Exposition.
« Ces conséquences, elles sont incal-
culables et nul encore ne peut se rendre
compte des heureuses répercussions
que pourra avoir cette Exposition.
Non seulement elle a révélé à tous
nos concitoyens l'œuvre admirable, tota-
lement ignorée d'eux, accomplie depuis
un quart de siècle par nos explorateurs,
nos soldats, nos commerçants, mais
encore elle va créer entre la métropole
et nos colonies un mouvement d'affaires
indispensable à notre relèvement éco-
nomique. Enfin, l'Exposition a révélé
au monde que la France était la pre-
mière puissance coloniale du monde.

L'entrée des voitures particulières
dans l'Exposition est réglée comme suit :
30 francs les samedis 7 et 14 novembre
jusqu'à 14 heures, sortant avant 15 heures,
et les lundis 9, 10 et 11 novembre toute
la journée ; 100 francs les vendredis 6 et
13 novembre toute la journée. Interdiction
d'entrée les dimanches et 12 novembre.
Le contingent malgache va rejoindre
la Grande Ile. Fonctionnaires, acteurs,
chanteurs, enfants de troupe, acrobates,
piqueurs, piqueurs quitteront Paris
lundi, à 9 h. 6, et s'embarqueront le 13 à
Marseille.

Le commissariat général a offert, hier,
un déjeuner aux journalistes français et
étrangers accrédités près de ses services.
Le maréchal Lyautey, en une allocution
familiale et affectueuse, les remercia du
concours qu'ils lui ont apporté depuis plu-
sieurs années et les assura au succès de
l'Exposition. Prenant également la parole,
le gouverneur général Olivier, et M. Pol-
lock du Morning Post.

LES FOURRURES Brunswick

62, Boul' de Strasbourg

PARIS (Près de la Gare de l'Est)

INAUGURATION DES NOUVEAUX MAGASINS

CRÉATEUR et propriétaire des

"Fourrures Brunswick" depuis 25

ans, le maître-fourreur Brunswick

marque son jubilé par de nouveaux

agrandissements de ses magasins.

CATALOGUE

adressé GRATUITEMENT

CADEAU A TOUT ACHETEUR

Brunswick,

le fourreur qui

fait fureur...

Magasins ouverts
dimanches et fêtes

Asnières 3900^f

Poulain 1350^f

BON à décoller et à faire parvenir
aux FOURRURES
BRUNSWICK, 62, Boul' de
Strasbourg, Paris pour
recevoir gratuitement le
Catalogue N° 51

FACILITÉS DE PAIEMENT

TOUS les Champions du

TOUR DE FRANCE

ont apprécié

les qualités du

Café

Standard

préparé dans la

Cafetière Standard

90.000 DÉPÔTS

EN VENTE

PARTOUT

TOUS INSTRUMENTS



LE LÉVITAN



RÉDACTION-ADMINISTRATION
62, boulevard de Strasbourg, PARIS
Téléphone : Nord 78-87
Botzaris 25-89

63, BOULEVARD MAGENTA, 63 - PARIS (X^e)
(Près gare de l'Est)

SERVICE COMMERCIAL
Téléphone : Botzaris 17-50
17-54
17-52

LE "MISTUDIO 63" (MODÈLE DÉPOSÉ) est une création Lévitán

D'une part, la crise du logement ; d'autre part, la conception, utilitaire avant tout, des maisons modernes, ont considérablement réduit les proportions de nos intérieurs.

Si bien que les éléments les plus classiques de notre mobilier ne peuvent, souvent, trouver de place sous notre toit.

Sans doute les moins privilégiés ont-ils au moins une chambre et une salle à manger. Mais où loger leur salon ? Où installer leur cabinet de travail ?...

Pour beaucoup, jusqu'à ce jour, le problème demeurait insoluble. Par la création du « Mistudio 63 », les Etablissements Lévitán viennent de le résoudre.

Qu'est-ce que le « Mistudio 63 » ?

C'est un studio qui peut faire office de salle

à manger, ou, si vous préférez, une salle à manger qui peut faire office de salon.

Tous les éléments de cette extraordinaire création sont, en effet, à double fin : le « Mistudio 63 » comporte une table de salle à manger qui, par le jeu d'une transformation rapide, peut devenir guéridon — un bahut jouant le rôle de buffet — des sièges dont on ne saurait dire s'ils sont fauteuils ou chaises — un « cosy-divan » enfin — avec niche-bibliothèque — qui peut trouver sa place partout.

Est-ce l'heure du « five o'clock » ? Vous recevez vos amis dans votre « Mistudio-salon »...

Est-ce l'heure du repas ? Vous présentez à vos hôtes votre « Mistudio-salle à manger »...

Mais ce n'est pas tout. Autrefois, les Romains

possédaient dans leurs intérieurs une pièce principale qui constituait, en quelque sorte, le centre d'activité de leur habitation et de leur existence : c'était l'« atrium ». Au moyen âge, la vie des seigneurs féodaux s'écoulait dans la « salle des gardes ». De nos jours, les Anglo-Saxons possèdent également dans leur home la pièce où l'on vit : le « living-room »...

Désormais, grâce aux Etablissements Lévitán, les Français auront à leur tour leur pièce à tout faire, ce sera le « Mistudio » !

Fabriquée en ronce de noyer verni et pouvant être fournie en toute autre essence, le « Mistudio 63 » traduit une fois de plus la formule chère aux Etablissements Lévitán : solidité, élégance, confort, trois qualités destinées à satisfaire encore et toujours leur clientèle.



Ronce de Noyer Verni.
Ensemble 4900 fr.
10 pièces.

Gratuitement photos sur demande.

CI-CONTRE EXTRAIT DE NOTRE CATALOGUE adressé gratuitement sur demande



SÉRIE 31
CHÊNE MASSIF
Valeur réelle: 1700 fr.
1325 fr.



SÉRIE 62
NOYER MASSIF
Valeur réelle: 3500 fr.
2395 fr.



SÉRIE 65
NOYER RAMAGEUX
Valeur réelle: 3500 fr.
2395 fr.



SÉRIE 64
NOYER RAMAGEUX
Valeur réelle: 3900 fr.
2995 fr.



SÉRIE 44
Loupe d'Orme et Bronzes
Valeur réelle: 4500 fr.
3295 fr.



SÉRIE 63
CHÊNE MASSIF
1795 fr.



MODÈLE RICHE
N° 5544
Ronce de Noyer Verni
5850 fr.

Expédition franco de port et d'emballage
"à domicile" dans toute la France.

Une consécration méritée !

Après l'Exposition des Arts décoratifs, l'Exposition coloniale (Section métropolitaine) vient de consacrer à nouveau les mérites des Etablissements Lévitán en leur décernant leur diplôme d'honneur.

On sait que les Etablissements Lévitán avaient présenté à l'Exposition coloniale deux splendides ensembles : une salle à manger toute en palissandre et acier poli, harmonie de brun et d'argent, et une chambre à coucher en loupe d'arboise, harmonie de beige et de rose — deux merveilles qui firent chaque jour l'admiration des visiteurs.

Par ailleurs, ces deux créations mettaient en valeur quelques-unes de nos plus belles

essences coloniales et, de ce fait, soulignaient l'opportunité de nos efforts.

Tous ceux qui connaissent les mérites artistiques des Etablissements Lévitán se réjouiront de la haute distinction dont ils sont aujourd'hui l'objet.

NOS FACILITES DE PAIEMENT

L'achat d'un mobilier est toujours une lourde dépense...

Afin d'augmenter le pouvoir d'achat de leurs clients, les Etablissements Lévitán leur accordent, sur simple demande, les plus larges facilités de paiement.

La parole est aux experts

Nous rappelons à nos lecteurs que les Etablissements Lévitán ont décidé de soumettre à un expert près les tribunaux tous les produits de leur fabrication — ce, après leur vente et avant leur livraison.

Par ce moyen, en cas d'avis favorable, l'acheteur jouira d'une sécurité nouvelle : en cas d'expertise négative, il pourra purement et simplement révoquer sa commande.

Venant après notre bulletin de garantie, cette décision marque notre désir constant de bien faire.

Aucune fabrique de meubles n'avait, à ce jour, offert à sa clientèle de tels avantages...



SÉRIE 62
CHÊNE MASSIF
1795 fr.



MODÈLE RICHE
N° 5544
Palissandre de Rio et Acajou
12300 fr.

Service d'entretien gratuit accordé
à tout acheteur pendant trois ans.

Un meuble signé Lévitán...
...est garanti pour longtemps

BON à découper et à faire
parvenir aux Etablissements
LÉVITAN, 63, Boul. de Magenta,
pour recevoir gratuitement le
Catalogue N° 100 A-L.

NOS MAGASINS SERONT OUVERTS AUJOURD'HUI SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE